

# COOPA

# NATIONAL

# RAPPORT ANNUEL 2022-2023



# RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Le COPA National reconnaît, en tout respect, les peuples autochtones en tant que premiers habitants et gardiens des terres sur lesquelles nous vivons et nous travaillons.

Le COPA National reconnaît également la discrimination, les injustices coloniales et les torts que subissent les peuples autochtones depuis des générations.

Le COPA National reconnaît la nécessité et l'importance du travail à accomplir dans le cadre

du processus plus vaste de réconciliation et de guérison, et il s'engage à bâtir des relations authentiques et équitables avec les communautés autochtones dans l'esprit de sa mission qui est de prévenir toute forme d'agression, de violence et d'intimidation à l'endroit des enfants.

Le COPA National vous invite toutes et tous à connaître l'histoire des peuples autochtones de vos régions respectives et à reconnaître leurs contributions à notre collectivité.



# MESSAGE DE MONA AUDET PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM

Bonjour,

Je vous souhaite la bienvenue à notre assemblée générale annuelle 2022 - 2023. Je remercie tous les membres présents, ainsi que tous nos bailleurs de fonds, nos alliés.e.s et nos ami.e.s toujours fidèles à ce rendez-vous. Votre présence en grand nombre aujourd'hui témoigne de votre intérêt pour notre organisme.

Un travail considérable a été effectué cette année par le conseil d'administration comme en font foi le rapport de la présidente et le rapport des activités. La solidification de ces assises étant presque terminée, le COPA National sera prêt sous peu à offrir ses programmes dans diverses provinces et territoires et à rayonner sur le plan national. Le travail se fera graduellement et prudemment pour nous assurer de préserver la réputation d'excellence de notre organisme.

Je remercie tous nos bailleurs de fonds pour leur soutien et leur confiance. Sans leur précieux appui, nous ne pourrions accomplir notre mission et réussir à offrir nos programmes avec un si grand succès. Un merci sincère à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, à Femmes et Égalité des genres Canada, à la Fondation canadienne des femmes, à l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne, à la Fédération

de la jeunesse canadienne-française, au ministère de l'Éducation de l'Ontario, au Centre de leadership en évaluation et au ministère de la Condition féminine de l'Ontario qui ont cru en nous et avec lesquels c'est un réel plaisir de collaborer.

Je remercie également les administratrices et l'administrateur du conseil d'administration qui ont toujours été disponibles pour faire avancer les dossiers importants du COPA National et assurer l'embauche de la nouvelle direction générale. Merci à Padminee Chundusing, trésorière et représentante de la Colombie-Britannique, à Nene Barry Salimatou, vice-présidente, Brigitte Bergeron, secrétaire, et Alain Kazadi, tous trois de l'Ontario, et à Michel Desjardins du Nouveau-Brunswick. Notre conseil d'administration est représentatif de notre nouveau mandat national et nous poursuivons sur cette lancée en étudiant les possibilités d'ajouter des membres d'autres provinces et territoires.

C'est ensemble que nous réussirons à accomplir la vision du COPA National, soit de créer un monde dans lequel tous les enfants et toutes les personnes s'épanouissent et vivent pleinement en *sécurité, fortes et forts et libres*.

# MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2022-2023 a été une année importante dans la vie de notre organisme puisque marquée par le départ de Randa Meshki qui était à la barre de l'organisme depuis quatre ans et employée du COPA National depuis de nombreuses années. J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier Randa sincèrement de son dévouement et de son travail acharné au cours des dernières années. On n'a qu'à penser au décès de Lisa Weintraub, co-fondatrice de notre organisme et à la pandémie de la COVID-19 pour réaliser à quel point le travail a été difficile. Contre vents et marées, Randa a tenu le gouvernail et je l'en remercie sincèrement.

J'adresse également mes remerciements aux membres du conseil d'administration pour leur confiance à mon égard, pour leur sagesse et leur souci de décisions dans le meilleur intérêt de l'organisme et je remercie nos partenaires, les travailleuses et travailleurs d'établissement dans les écoles (TÉÉ), les organismes, les conseils scolaires, les écoles, les collèges, les universités et toute notre communauté qui nous fait confiance et qui compte sur nous pour les soutenir.

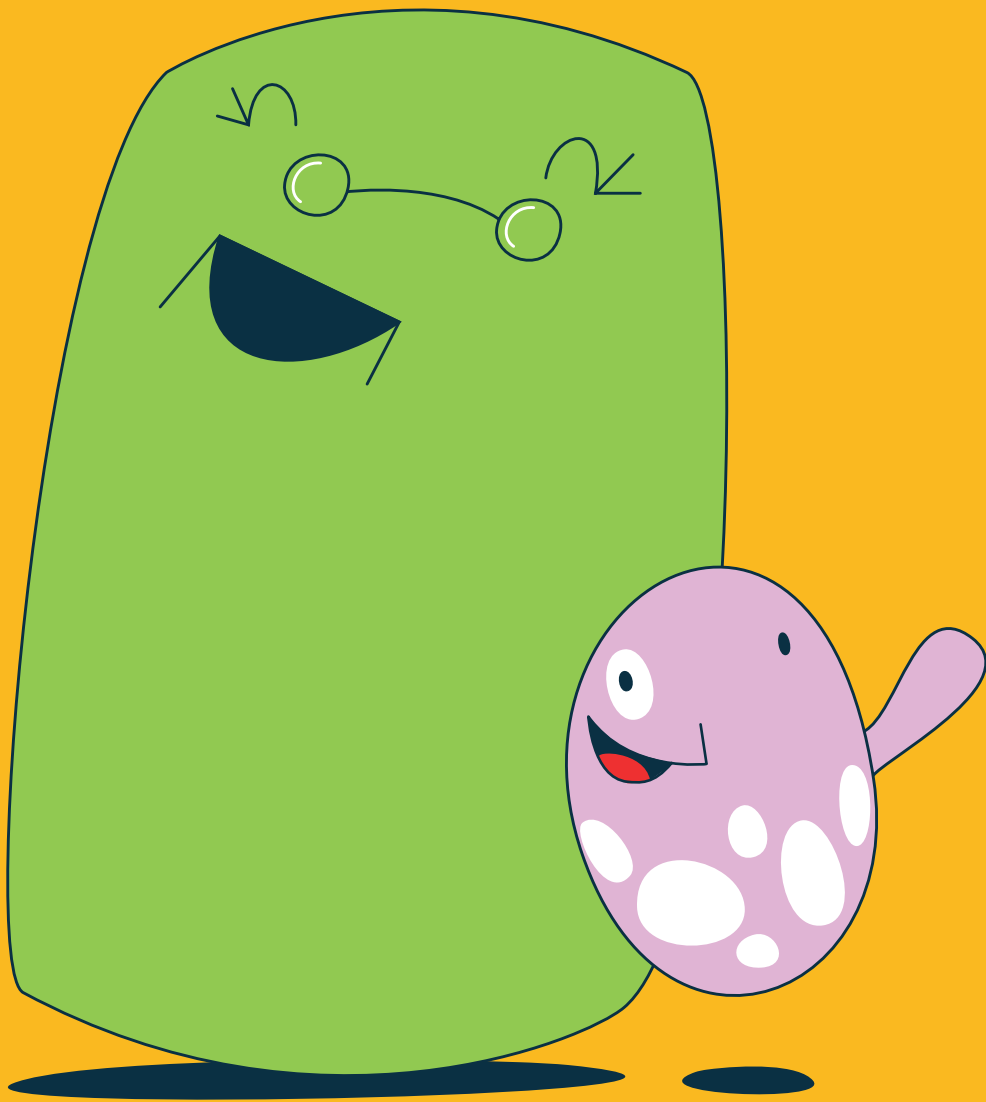
Étant en poste depuis le 11 avril, j'ai été en mesure de mesurer à quel point le COPA National jouit d'une réputation d'excellence et est reconnu pour ses compétences, pour la qualité de ses programmes de prévention des agressions à l'endroit des enfants et pour son accompagnement des travailleuses et des travailleurs d'établissement dans les écoles.

Cette reconnaissance est très certainement attribuable aux membres de l'équipe du COPA National qui ont travaillé et continuent de travailler de façon inlassable pour notre organisme. Je tiens à remercier particulièrement Lynn Hadley, directrice des programmes de prévention des agressions, Yollande Dweme Pitta, directrice du Programme des TÉÉ, Jeanne Landry, directrice des finances, ainsi que Jocelyne Bond et Marcelline Bararufise, adjointes administratives, et tous les animateurs et animatrices sans lesquels ce travail n'aurait pas été possible. Grâce à ces personnes, ma période de transition au poste de direction générale a été grandement facilitée.

La devise de l'Acadie, c'est l'Union fait la force. Comme fière Acadienne, je peux affirmer sans hésitation que le COPA National met cette devise en pratique et je m'y sens déjà chez moi. Ensemble, fortes et forts de ce travail de collaboration, nous permettrons au COPA National de prendre son envol vers d'autres régions du Canada.

Marie-Claude Rioux

---



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

# ORDRE DU JOUR

**DATE : LE 7 SEPTEMBRE 2023**

**LIEU : VISIOCONFÉRENCE ZOOM**

**HEURE : 18 H (HAE)**

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Reconnaissance des territoires
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 21 avril 2022
5. Rapport de la présidente
6. Rapport des activités
7. Adoption des états financiers vérifiés au 30 septembre 2023
8. Adoption des états financiers vérifiés au 31 mars 2023
9. Nomination du cabinet d'audit pour l'exercice 2023-2024
10. Nomination du conseiller juridique
11. Rapport du comité de mise en candidature
12. Ratification ou élection des membres du conseil d'administration 2023-2024
13. Levée de l'Assemblée

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - AGA 2022

**Date :** Le 21 avril 2022

**Lieu :** Visioconférence ZOOM

**Heures :** De 15 h à 17 h

**Nombre de participantes et participants :** 48

**Nombre de membres votants :** 18

## 1. Mot de bienvenue

Le mot de bienvenue est prononcé par Louis, le maître de cérémonie de l'AGA 2022 et modérateur de l'assemblée. Il invite les membres à se présenter dans le clavardage en précisant leur organisme et leur région.

## 2. Reconnaissance des territoires

Louis lit la reconnaissance des territoires et donne la parole à l'aînée Debbie St. Amant pour qu'elle ouvre la rencontre en tant qu'aînée autochtone.

## 3. Élection de la présidence de l'assemblée générale annuelle

Élection de la présidence de l'AGA 2022.

Rosa Belai propose Yollande Dweme M.Pitta  
Alain Kazadi appuie la proposition.

Yollande est élue présidente de l'AGA 2022

## 4. Élection de la secrétaire

Élection de la secrétaire de l'AGA 2022.

Francine propose Marcelline.  
Lise appuie la proposition.

Marcelline est élue secrétaire de l'AGA 2022.

## 5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente précise que pour la tenue et le déroulement de l'AGA, on suit les règlements de 2018. On vérifie d'abord le quorum qui doit être de 15 membres votants.

Le quorum est atteint.

On rappelle que tous les participants et les participantes ont le droit de poser une question. Il suffit de lever la main ou d'écrire dans le clavardage et d'attendre que la présidente leur accorde la parole. En outre, les décisions sont prises par consensus, sauf s'il y a une opposition.



Aucune proposition d'ajout n'a été présentée à l'ordre du jour.

Adoption de l'ordre du jour

Proposée par Maria.

Appuyée par Dominique.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA DU 21 AVRIL 2021**

Pour l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2021, la présidente rappelle que seules les personnes qui ont participé à l'AGA de 2021 peuvent proposer son adoption.

Adoption du procès-verbal proposée par Rosa Belai

Appuyée par Alain.

Le procès-verbal est adopté.

## **7. Ouverture de la période de mise en candidature au conseil d'administration**

La présidente de l'AGA annonce l'ouverture des candidatures pour les membres du conseil d'administration. Il y a seulement trois postes comblés, donc il y a six postes à pourvoir pour totaliser neuf membres.

## **8. Mot de la présidente du conseil d'administration**

La présidente du conseil d'administration, Rosa Belai, prononce son discours, dont voici le contenu intégral :

*Bonjour,*

*Je vous souhaite la bienvenue à notre assemblée générale annuelle 2020 - 2021. Je remercie tous les membres présents, ainsi que tous nos bailleurs de fonds, nos partenaires, nos alliés.e.s et nos ami.e.s toujours fidèles à ce rendez-vous. Votre présence en grand nombre aujourd'hui témoigne de votre intérêt pour notre bel organisme. Nous avons vécu un moment historique au cours de l'année 2020 - 2021 lorsque les membres du Centre ontarien de prévention des agressions ont voté pour que le seul organisme francophone à but non lucratif dans le domaine de la prévention des agressions puisse opérer à l'échelle nationale. Nous avons réalisé notre rêve puisque le COPA est aujourd'hui un organisme fédéral et porte dorénavant le nom de Centre d'orientation pour la prévention des agressions (COPA National).*

*Cette année, les administratrices et l'administrateur du conseil d'administration ont travaillé sur les dossiers suivants :*

- La gouvernance*
- La révision de la politique des ressources humaines*
- La révision des statuts et règlements*
- Le changement de firme de vérification financière*
- Le plan stratégique*

*Je remercie chaleureusement tous nos bailleurs de fonds pour leur soutien et leur confiance. Sans leur précieux appui, nous ne pourrions accomplir notre mission et réussir à offrir nos programmes avec un si grand succès.*

*Je remercie aussi tout particulièrement les administratrices et l'administrateur du conseil d'administration qui ont toujours été disponibles pour faire avancer les dossiers importants du COPA National. Je tiens à reconnaître le soutien remarquable, la disponibilité et le dévouement de Yollande Dweme Pitta qui a été présidente du conseil d'administration de 2018 à 2021. Tous mes remerciements vont également à Lynn Hadley, notre secrétaire qui a démissionné de son rôle d'administratrice pour occuper le poste de coordinatrice des programmes de prévention des agressions au sein du COPA National. Merci aussi à Sarah Bouchkhi pour le travail qu'elle a accompli. Sarah nous a quittés pour poursuivre ses études.*

*Aujourd'hui, je suis heureuse de pouvoir dire que notre conseil d'administration va accueillir des candidates et candidats d'autres provinces, soit de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse.*

*Le succès phénoménal du COPA National est dû en grande partie au travail et à l'engagement des membres de son personnel qui ont été à la hauteur des multiples défis créés par la pandémie cette année.*

*Je ne peux pas passer sous silence le travail exceptionnel, le grand dévouement, le leadership, la passion et la détermination de la directrice générale Randa Meshki. Randa continue de redoubler d'efforts pour faire connaître la mission, les programmes et les ressources du COPA National partout au Canada.*

*Permettez-moi de terminer en citant la vision de COPA National, soit de créer un monde dans lequel tous les enfants et toutes les personnes ont le droit de vivre dans la sécurité, la force et la liberté.*

## **9. Mot de la directrice générale du COPA National**

La présidente de l'AGA a d'abord demandé le consentement de toutes et de tous pour enregistrer la séance.

Randa Meshki, la directrice générale de COPA National, a entamé son discours avec un mot de bienvenue. Voici la teneur de son message :

*Bonjour,*

*C'est à mon tour de vous accueillir à bras ouverts virtuellement pour la troisième année consécutive. J'espère sincèrement que l'année prochaine nous aurons le choix de nous réunir en personne et à distance pour les personnes qui ne peuvent pas se rendre sur place.*

*Il m'est impossible de commencer notre assemblée générale annuelle sans penser à notre chère Lisa Weintraub, la cofondatrice du COPA, qui nous a quittés il y a déjà quatre ans. Elle est toujours présente dans nos cœurs et elle continue à veiller sur nous. Je l'imagine très fière et arborant son beau sourire. J'aimerais observer un moment de silence à sa mémoire et à la mémoire de toutes les personnes qui ont été tuées dans les conflits au Yémen, en Afghanistan et en Ukraine. Nos pensées vont à leur famille et à leur communauté respective. Merci.*

*Je suis très émue par la présence virtuelle de chaque personne aujourd'hui, non seulement de l'Ontario, mais aussi d'autres provinces, soit du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta, du Québec, de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba. Quelle joie et quel plaisir de vous accueillir!*

*L'année 2020 - 2021 a été une année importante dans la vie de notre organisme malgré la pandémie qui a continué de sévir et le télétravail qui était le seul mode de fonctionnement possible pour répondre aux objectifs de nos bailleurs de fonds. J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier tous nos bailleurs de fonds de leur souplesse et de leur compréhension lorsque le COPA National a décidé de ne plus offrir ses programmes de prévention en format virtuel afin d'éviter que les élèves qui courent le risque d'éprouver des émotions difficiles se retrouvent isolés sans pouvoir compter sur l'appui d'une personne de soutien. Nous avons collaboré avec nos bailleurs de fonds pour offrir le soutien nécessaire aux parents, tutrices et tuteurs, au personnel et à la direction des écoles.*

*Nous avons eu la chance de bénéficier de fonds sous différentes formes. Certains fonds ont été alloués pour embaucher des jeunes âgés de 16 à 30 ans. D'autres ont servi à établir un partenariat avec les conseils scolaires pour offrir un atelier sur un de nos programmes de prévention des agressions à plusieurs écoles du même conseil. Nous avons aussi reçu un fonds d'urgence de nos partenaires qui a servi à payer le salaire de plusieurs membres du personnel, surtout pendant la pandémie.*

*Nous avons obtenu des fonds non seulement pour les communautés francophones, mais aussi pour renforcer la capacité des organismes anglophones SWIS (Settlement Workers In Schools) dans le cadre de projets sur la santé mentale, sur le consentement et sur la lutte contre le racisme et l'intimidation. Les organismes anglophones étaient reconnaissants d'avoir accès à l'expertise du COPA National et ont dit vouloir continuer à se prévaloir de séances de perfectionnement professionnel.*

*Nous avons même reçu des fonds pour renforcer la capacité organisationnelle de notre organisme. Dans la même optique, nous avons embauché des consultantes et des consultants pour offrir des formations sur la gouvernance, mettre à jour les politiques du COPA National, offrir une formation de base à l'ensemble du personnel et aux administratrices et à l'administrateur du conseil d'administration et procéder à la planification stratégique de trois à cinq ans pour le COPA National.*

*Grâce à plusieurs sources de financement ainsi qu'aux achats de services, le COPA National a augmenté le nombre de membres des équipes d'animation des ateliers destinés aux élèves et aux adultes. Le COPA National a également créé de nouveaux postes en août 2021, notamment les suivants :*

- Anne-Sophie Ruest-Paquette : responsable des activités de financement et de la recherche*
- Louis Kdouh : responsable des relations publiques et de la gestion informatique*
- Lynn Hadley : coordonnatrice des programmes de prévention*
- Marcelline Bararufise : animatrice des programmes de prévention des agressions*
- Nahomie St-Pierre : stagiaire pour les programmes de prévention des agressions*
- Paulette Chalifoux : agente financière*
- Shahla Lafeer : agente des médias sociaux*

*La famille du COPA National a beaucoup grandi. Nous comptons maintenant 15 employées et employés et nous sommes à la recherche d'une ou d'un responsable des ressources humaines. Bienvenue à toutes les nouvelles personnes. Merci à chaque membre de notre équipe, à nos pigistes en 2021 - Vanessa Renaud, Teddy Dumont, Lillian Meshki, Janine Ruhinda, Andrea Palencia, Daniela Pinto - et à nos stagiaires, Sidonie Barsalou et Anissah Vanhorn, pour leur dévouement, leur passion, leur compassion, leur initiative et leur créativité afin de rendre nos formations et nos programmes plus interactifs, plus amusants et plus éducatifs.*

*Un grand merci aux membres du conseil d'administration, à nos partenaires, aux organismes, aux conseils scolaires, aux écoles, aux collèges, aux universités et à toute notre communauté qui nous fait confiance et qui compte sur nous pour les soutenir.*

*Grâce à vous toutes et à vous tous, le COPA National a connu une croissance rapide! Nous sommes prêts à prendre ensemble notre envol en toute sécurité, force et liberté vers d'autres régions du Canada et du monde!!!*

## **10. Présentation du rapport annuel**

La présidente de l'AGA donne la parole à la directrice générale pour présenter le rapport annuel. À son tour, elle propose aux membres de l'équipe du COPA National de présenter le résumé des différentes activités réalisées du 20 octobre 2020 au 20 septembre 2021.

Lynn présente le Programme des TÉE

### **Programme des TÉE**

Le COPA National est le coordonnateur provincial du Programme des travailleuses et des travailleurs d'établissement dans les écoles (TÉE) en Ontario financé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Les objectifs de ce Programme sont de faciliter l'intégration et la réussite des élèves nouvellement arrivés dans des écoles francophones de l'Ontario en favorisant leur plein épanouissement ainsi que celui de leur famille.

Bilan des activités et des rencontres en mode virtuel :

- Perfectionnement professionnel des TÉE : 10 ateliers offerts à 40 TÉE
- Formation initiale : 15 nouvelles et nouveaux TÉE en Ontario
- Comités consultatifs locaux : 13 rencontres
- Comité consultatif provincial en collaboration avec IRCC : plus de 40 personnes ont participé à cette activité.

### **Initiative ANNA**

Le Programme d'accueil des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants est une initiative du Programme des TÉE qui vise à outiller de jeunes leaders bénévoles au sein des écoles secondaires de l'Ontario.

Ces jeunes bénévoles ont pour mission d'orienter, d'accueillir et d'accompagner les élèves nouvellement arrivés afin de faciliter leur intégration.

## **Initiative JONA**

La Journée d'orientation des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants est une initiative du Programme des TÉE qui est offerte dans les écoles intermédiaires pour accompagner les élèves des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années et les familles nouvellement arrivées afin de leur faire mieux connaître le milieu scolaire et les différents services et ressources de l'école.

Bilan des activités des initiatives ANNA et JONA :

- Formation des alliées et des alliés dans les écoles
  - 18 formations offertes en ligne avec la participation de 97 alliées et alliés.
  - Célébration de reconnaissance des alliées et alliés.

## **Histoires de réussite**

Les différentes équipes de TÉE sont reconnaissantes de l'appui que la coordination du Programme leur apporte en matière de renforcement des capacités et en accompagnement dans la mise en œuvre du Programme.

Les équipes aiment les initiatives prises par la coordination provinciale, les conseils prodigués et les échanges sur les expériences.

Les alliées et les alliés ont également fourni une rétroaction positive sur les différentes activités organisées avec elles et eux.

## **Régions participant au Programme des TÉE**

Ottawa, Niagara/Hamilton, Windsor, Sudbury, Durham, Peel/Halton/Waterloo, Toronto, York/Simcoe, London, Waterloo.

## **Fournisseurs de services et organismes participants**

- Centre francophone du Grand Toronto (CFT)
- Centre francophone du Grand Toronto / Programme d'intégration dans les écoles francophones de la région de Peel-Halton (PEDEF/TÉE)
- Centre des services communautaires Vanier
- Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara
- Centre communautaire francophone Windsor-Essex-Kent (CCFWEK)
- Conseil scolaire catholique MonAvenir
- Conseil des organismes francophones de la région de Durham (COFRD)
- Centre de santé communautaire du Grand Sudbury
- Association des francophones de la région de York (AFRY)
- Carrefour communautaire francophone de London (CCFL)

Lynn a aussi présenté le projet suivant :

### **Communiqu'Action**

Financée par le ministère de la Condition féminine, cette formation est offerte au personnel enseignant, aux travailleuses et travailleurs sociaux, aux étudiantes et étudiants universitaires, aux étudiantes et étudiants des facultés d'éducation et aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance afin d'améliorer leurs compétences pour leur permettre de mieux intervenir auprès des personnes qui ont subi de la violence à caractère sexuel. Nous situons le problème de la violence dans un contexte social en parlant des oppressions systémiques comme le racisme, l'homophobie et le sexisme et de la façon dont ces formes d'oppression influent sur la vie des jeunes, en particulier des jeunes femmes, des personnes perçues comme femmes et des personnes de communautés marginalisées. Dans le cadre de ce projet, diverses ressources d'intervention ont été conçues en français et sont distribuées lors des formations et par l'intermédiaire de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), de conseils scolaires, d'écoles secondaires et élémentaires, de collèges et d'universités et d'organismes communautaires.

- Nombre de participantes et de participants : 293 adultes (éducateurs, éducatrices, parents, tutrices et tuteurs d'élèves et enseignantes et enseignants)
- Nombre d'ateliers et de formations : 11
- Régions (6) : Toronto, London, Hamilton, Ottawa, York, Sudbury
- Écoles, partenaires et organismes participants (7) : Garderie le Chaperon Rouge, Collège Boréal, Cité collégiale, TÉE, Université Laurentienne, éducatrices du centre ON Y VA, Communauté Haguruka

La directrice générale a demandé à Céline, la directrice adjointe, de présenter les projets suivants :

### **Le respect, c'est pour toi et moi**

Financé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, ce programme fait partie d'une initiative provinciale qui fournit aux élèves, aux parents, tutrices et tuteurs et aux enseignantes et enseignants des stratégies d'intervention contre l'agression sexuelle. Les objectifs sont de guider les jeunes à établir des relations saines, à développer leur résilience et à devenir des alliées et des alliés quand elles et ils observent un comportement inacceptable chez les autres. Dans le cadre de ce programme, on offre l'atelier « En route vers le consentement » au personnel et aux parents, tutrices et tuteurs et le programme « Courage 7/8 » aux élèves.

Le COPA National a créé onze capsules vidéo pour faciliter l'offre de ce programme virtuellement pendant la pandémie.

- Nombre de participantes et de participants : 254 élèves d'une école secondaire
- Nombre d'ateliers et de formations : 10 ateliers de 75 minutes
- Région : Brampton
- Écoles et organismes participants : École secondaire publique Jeunes sans frontières

À la suite d'un incident qui a eu lieu lors de l'offre virtuelle d'un atelier aux élèves, le COPA National a pris la décision d'offrir les ateliers destinés aux élèves seulement en personne pour pouvoir les soutenir, au besoin. Le COPA National continue toutefois d'offrir les ateliers destinés au personnel et aux parents, tutrices et tuteurs en format virtuel ou en personne.

Nous remercions nos bailleurs de fonds de leur soutien et de leur compréhension à ce sujet.

### **Stimuler et favoriser la résilience des élèves à l'école et à la maison**

Ce projet a été réalisé grâce aux fonds octroyés par le ministère de l'Éducation de l'Ontario qui a reconnu l'expertise du COPA National dans la création et l'offre de formations destinées aux élèves, au personnel enseignant et à toute la communauté francophone de l'Ontario. En raison de la pandémie de la COVID-19 et du confinement qui a suivi, les élèves se sont retrouvés isolés sans possibilité de contacts avec leurs amies et amis. Ce contexte a provoqué une certaine anxiété chez la plupart des élèves. Il est impératif d'en tenir compte si nous voulons favoriser leur santé mentale. Le projet « Stimuler et favoriser la résilience des élèves à l'école et à la maison » contribue à autonomiser les élèves et les personnes qui travaillent avec les élèves. À l'aide de petites capsules et d'activités ludiques, l'objectif est d'expliquer le stress et ses conséquences aux élèves et de favoriser leur résilience en leur donnant des outils pour développer la confiance en soi, l'esprit positif, la réussite et l'estime de soi.

Les deux vidéos suivantes ont été visionnées en plénière pour illustrer la résilience

- Partie 1 - Version négative : <https://bit.ly/resilneg> <https://youtu.be/3YEIIHCEi-I>
- Partie 2 - Version positive : <https://bit.ly/resilpos> <https://youtu.be/Locem8njNFM>

La directrice générale a saisi l'occasion pour remercier le ministère de l'Éducation qui a reconnu le COPA National comme un organisme d'urgence et a donc continué à soutenir ses activités pendant la pandémie.

### **Safe Return to School**

Le projet Safe Return to School (Retour à l'école sécuritaire) est financé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Il permet d'accroître la résilience individuelle et communautaire et de renforcer la santé mentale des parents, tutrices et tuteurs, des élèves et du personnel enseignant dans le but d'aider les enfants et les familles nouvellement arrivés à bénéficier du soutien des TÉE. Le projet « Safe Return to School » offert en anglais est une prolongation du programme francophone des alliées et des alliés destiné aux élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

- Nombre de participantes et de participants :
  - 263 membres du personnel enseignant (cinq conseils scolaires de langue anglaise et plus de 15 écoles différentes de ces conseils)
  - 83 parents, tutrices et tuteurs
  - 33 élèves (leaders auprès des pairs de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année)

- Nombre d'ateliers et de formations :
  - 6 ateliers destinés aux membres du personnel enseignant, scolaire et administratif
  - 2 ateliers dans le cadre du programme « Le pouvoir de changer »
  - 2 ateliers dans le cadre du programme « Communautés résilientes, communautés en santé »
  - 2 ateliers dans le cadre du programme « Culture du consentement »
  - 4 ateliers destinés aux parents, tutrices et tuteurs et membres de la famille
  - 4 ateliers dans le cadre du programme « Ensemble contre l'intimidation »
  - 2 ateliers destinés aux élèves « leaders auprès des pairs » de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année
- Régions : Régions de Toronto, Niagara et Windsor

### **School for funds**

Ce projet est financé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Le projet a pour objectif de mobiliser les réseaux existants pour offrir des formations sur la santé mentale, l'équité, l'inclusion et la prévention de l'intimidation. Des ressources et du matériel sont mis à disposition pour soutenir les élèves et aider le personnel scolaire, les professionnelles et les professionnels de la communauté, les parents, tutrices et tuteurs et les familles à appuyer l'éducation et le bien-être des enfants et des jeunes pendant la pandémie et au fil des années à venir.

De plus, avec ce projet, le COPA National s'est donné comme objectif d'accroître le nombre de ressources sur la santé mentale en langue française destinées au personnel scolaire, aux élèves et aux familles, mais également d'en créer en langue anglaise.

### **Différents ateliers**

Ateliers sur l'équité et l'inclusion :

- 195 parents, tutrices et tuteurs et membres du personnel enseignant.
- 161 étudiantes et étudiants de la faculté d'éducation de l'Université Laurentienne
- 60 élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année d'écoles de langue anglaise
- 2 séances sur l'équité et l'inclusion à la conférence Beginning Teachers
- 2 séances sur l'équité et l'inclusion à la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
- 2 séances du programme Allies in Action (Changer son monde) au Conseil scolaire du district du comté de Simcoe

Ateliers sur la résilience communautaire :

- 195 parents, tutrices et tuteurs et membres du personnel enseignant
- 35 parents, tutrices et tuteurs d'écoles de langue française
- 45 parents, tutrices et tuteurs d'écoles de langue française (atelier en anglais)



Ateliers sur la prévention de l'intimidation :

- 195 parents, tuteurs et tuteurs et membres du personnel enseignant
- 161 étudiantes et étudiants de la faculté d'éducation de l'Université Laurentienne, plus 68 étudiantes et étudiants de la faculté d'éducation de l'Université Laurentienne
- 34 étudiantes et étudiants de l'Université d'Ottawa
- 225 élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année d'écoles de langue française
- 45 TÉE de langue française
- 29 parents, tuteurs et tuteurs de langue anglaise du programme SWIS

Écoles et organismes participants :

- Faculté d'éducation de l'Université Laurentienne
- Université d'Ottawa
- Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Ce programme a été présenté par Anne-Sophie :

### **Virtu-Elles**

Grâce aux fonds octroyés par la Fondation canadienne des femmes et à la contribution financière de Femmes et Égalité des Genres Canada, le COPA National a créé et mis à l'essai Virtu-Elles, un programme de prévention de la cyberviolence destiné aux étudiantes francophones postsecondaires. Ce projet s'est déroulé du 1<sup>er</sup> mars au 30 septembre 2021 et avait pour mission de favoriser l'autonomisation des participantes et la création de communautés virtuelles bienveillantes et solidaires. De plus, le programme vise à sensibiliser les participantes aux dynamiques du pouvoir et du contrôle à la racine de toute agression et de toute relation abusive, incluant la cyberviolence, et à les renseigner sur les différents moyens et outils technologiques dont on se sert pour agresser.

Dans un espace sécuritaire et sans jugement et par l'entremise d'activités et de discussions, les participantes ont l'occasion d'acquérir des outils pour les aider à écouter leur instinct et à explorer des stratégies afin d'éviter et de contrer la cyberviolence. Au besoin, les animatrices offrent aux participantes un soutien ponctuel et les aiguillent vers les ressources appropriées.

- Nombre de participantes : 111 femmes francophones
- Nombre d'ateliers et de formations : 5 ateliers
- Régions : Est - Ottawa; Sud - Toronto; Nord - Sudbury
- Écoles et organismes participants : Cité collégiale, Collège Boréal, Université Laurentienne

## Histoires de réussite

Certaines femmes ont déclaré être victimes de violence ou de cyberviolence, mais se sentaient jusque-là démunies ne sachant pas quel comportement adopter. Après la formation, elles ont déclaré se sentir mieux outillées pour faire face à la violence grâce aux stratégies et aux outils qu'elles ont acquis.

Elles ont affirmé avoir pris conscience de l'importance de briser le silence en cas de cyberagression et de l'importance de la solidarité collective dans la lutte contre les agressions. Enfin, les étudiantes étaient contentes d'en apprendre davantage sur les outils et les stratégies à utiliser si elles sont victimes ou témoins d'agression.

Grâce à l'atmosphère établie et à l'approche adoptée, l'atelier s'est déroulé dans un espace sécuritaire propice à l'échange d'expériences et d'opinions. Les répondantes ont déclaré avoir éprouvé un sentiment de sécurité émotionnelle.

Les stratégies et les conseils transmis durant la formation ont renforcé leur capacité de reprendre le pouvoir sur leur vie. Notamment, les participantes ont trouvé les stratégies traitant des thèmes suivants utiles ou très utiles :

- La misogynie et la haine
- La cyberagression à caractère sexuel
- La cyberviolence perpétrée par une ou un partenaire intime
- La cyberviolence sur le plan collectif

Les éléments les plus appréciés de l'atelier incluent les échanges et les discussions; la richesse des outils et des informations présentés; les stratégies axées sur la prévention de la cyberviolence; les outils pratiques comme le processus de résolution de problèmes, les vidéos éducatives et les études de cas.

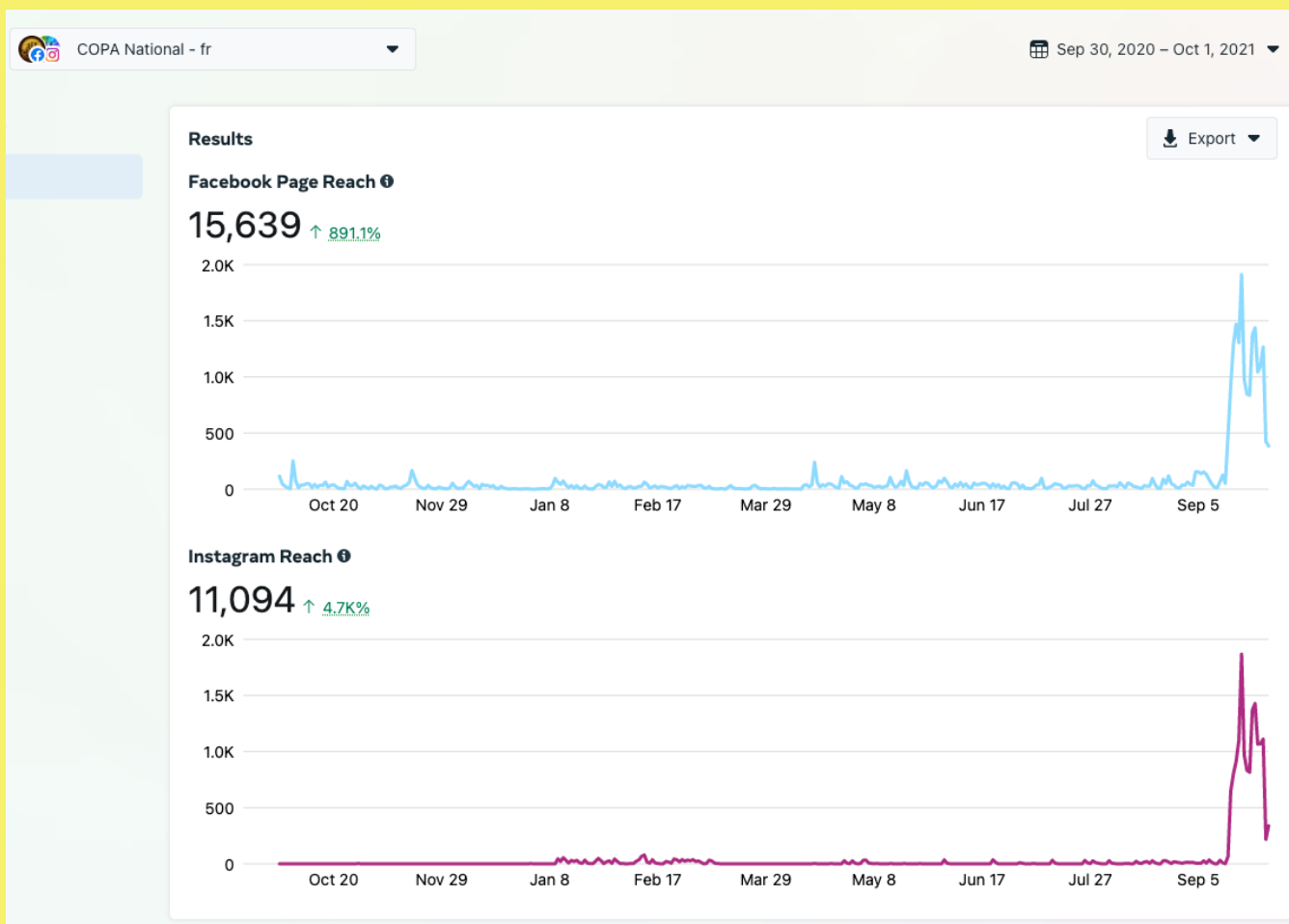
Le point sur les médias sociaux a été présenté par Louis :

### Médias sociaux

Le COPA National est suivi sur les réseaux sociaux par un grand nombre de personnes, de dirigeantes et dirigeants, de groupes et d'établissements très diversifiés de l'Ontario, du Canada et de partout au monde. Ces personnes transmettent les informations, les nouvelles, les ressources et les activités marquantes du COPA National à leurs parties prenantes.

À titre d'exemple, le nombre de personnes ayant visité la page Facebook du COPA National a quasiment décuplé, passant de 1612 (octobre 2020) à 15639 (octobre 2021).

	Page visitée Facebook	Abonnées et abonnés Twitter	Visites Instagram
<b>Années 1 :</b> 30 septembre 2019 au 1 <sup>er</sup> octobre 2020	1612	1095 (FR) 1524 (EN)	229
<b>Année 2 :</b> 30 septembre 2020 au 1 <sup>er</sup> octobre 2021	15639	1116 (FR) 1525 (EN)	11094



### Médias sociaux en français

Facebook : COPA National - fr

Twitter : infocopa

Instagram : copa\_national

Tumblr : infocopa

LinkedIn : nationalcopa

### Médias sociaux en anglais

Facebook : COPA National - English page

Twitter : copaonline

Instagram : copa\_national

Tumblr : info-copa

LinkedIn : nationalcopa

## **Achats de services**

La directrice générale souligne le fait que le COPA National ne peut pas répondre gratuitement à de nombreuses demandes de services en raison du manque de fonds. Le COPA National remercie les écoles et les organismes suivants qui ont fait un achat de services pour l'offre de programmes et de formations du COPA National entre le mois d'octobre 2020 et le mois de septembre 2021 :

- Agape
- OCASI
- Ontario Teachers' Federation (OTF)
- District scolaire francophone Sud (Nouveau-Brunswick)
- École élémentaire catholique Jonathan-Pitre
- Ontario English Catholic Teachers' Association
- Simcoe County District School Board
- École secondaire Jeunes sans frontières (Brampton)
- FRAP : Francophonie Albertaine Plurielle (Alberta)
- Conseil Scolaire Viamonde - École secondaire David-Saint-Jacques
- GAPC ENTERTAINMENT
- Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO)
- Conseil MonAvenir

## **Activités du COPA National à l'échelle nationale**

Le COPA National est fier d'établir de beaux partenariats avec plusieurs organismes communautaires et conseils scolaires dans différentes provinces.

Au Nouveau-Brunswick, le COPA National a offert virtuellement quatre séances de formation aux nouveaux TÉE ainsi que des ateliers de perfectionnement professionnel comme « La prévention de la violence chez les familles nouvellement arrivées » aux TÉE du District scolaire francophone Sud.

Le COPA National a également soutenu le District scolaire francophone Sud du Nouveau-Brunswick dans le développement d'un guide et d'une charte dans le cadre du Programme des TÉE.

Le COPA National a joué le rôle de mentor pour l'organisme FRAP (Francophonie Albertaine Plurielle) de l'Alberta. La FRAP est responsable de la coordination du programme d'établissement dans les écoles des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest.

Le COPA National a par ailleurs offert deux formations dans le cadre du Programme des TÉE en Alberta, une formation aux nouveaux TÉE de la FRAP et une formation aux nouveaux TÉE des Prairies (Manitoba et Saskatchewan) et des Territoires du Nord-Ouest.

## 11. Adoption des statuts et règlements

La présidente de l'assemblée invite Maurice Chiasson, consultant indépendant, à présenter le point sur les statuts et les règlements pour proposition d'adoption. Prenant la parole, Maurice explique d'abord qu'étant donné que le COPA National est passé du statut provincial au statut national, il est normal de procéder à des ajustements statutaires et juridiques. Avant d'examiner les modifications proposées, il présente les principales modifications :

Rubrique	Ancien libellé	Nouvelle formulation
1. Nom	COPA = Centre ontarien de prévention des agressions	COPA National = Centre d'orientation pour la prévention des agressions
2. Exercice financier	ARTI. 4 – EXERCICE FINANCIER L'exercice financier du COPA commence le 1 <sup>er</sup> octobre et se termine le 30 septembre de chaque année.	ART. 4 – EXERCICE FINANCIER L'exercice financier du COPA National commence le 1 <sup>er</sup> avril et se termine le 31 mars de chaque année.
3. Membres votants	6.1.1 Membre avec droit de vote  Toute personne d'expression française, francophone ou francophile, qui réside ou travaille en Ontario, dont la demande est approuvée selon les critères d'admissibilité du COPA.  Une membre est une personne qui a fait part de son intention de devenir membre dans les 30 jours précédant l'assemblée générale annuelle, ci-après appelée l'AGA.	5.1 Membre avec droit de vote  Toute personne d'expression française, francophone ou francophile, dont la demande est approuvée selon les critères d'admissibilité du COPA National énoncés à la disposition 5.3, devient membre de l'organisme avec droit de vote.  La personne qui fait part de son intention de devenir membre dans les 30 jours précédant l'assemblée générale annuelle, ci-après appelée l'AGA, devient membre avec droit de vote.
4. Membres - Honoraires	6.1.3 Membre honoraire désignée ou désigné Toute personne, en raison du rôle qu'elle joue pour défendre les droits des enfants et des jeunes, ou en raison du soutien actif qu'elle apporte à la mission et à la philosophie du COPA, tout en respectant les critères d'adhésion. Cette ou ce membre participe pleinement aux activités de l'organisme sans droit de vote.	L'article est supprimé
5. Quorum	À l'AGA, on considère qu'il y a quorum lorsque 12 membres votants en règle sont présents, soit par téléconférence ou directement sur le lieu de l'assemblée, selon le seuil supérieur au moment de la rencontre.	À l'AGA, on considère qu'il y a quorum lorsque 15 membres votants en règle y participent, soit en présentiel, par audioconférence ou par l'entremise d'un moyen virtuel.

<p>6. Composition du conseil d'administration</p>	<p>10.3 Composition du conseil 10.3.1 Le conseil se compose de sept membres représentant le Nord, le Sud et l'Est de la province de l'Ontario. Le conseil est élu lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme.</p>	<p>9.2.1 Le conseil se compose de neuf administratrices et administrateurs représentant, dans la mesure du possible, les régions de l'Atlantique, du Centre (soit l'Ontario), de l'Ouest et du Nord du Canada. Au minimum trois administratrices ou administrateurs doivent provenir de l'Ontario (préférentiellement une personne de l'Est, une du Sud et une du Nord de la province), une administratrice ou un administrateur de la région Atlantique et une administratrice ou un administrateur de la région de l'Ouest.</p>
<p>7. Durée et nombre de mandats</p>	<p>10.2 Durée du mandat  Les membres du conseil sont élus pour un mandat de deux ans.</p>	<p>9.3.3 Les administratrices et les administrateurs peuvent uniquement être élus pour trois mandats consécutifs totalisant une durée maximale de six ans. 9.3.4 Dans le contexte où tous les postes sont à pourvoir au conseil, et dans le but d'assurer une alternance et une continuité, le premier mandat de trois administratrices et administrateurs est d'une année. Les mandats subséquents sont tous de deux ans. 9.3.5 Les administratrices et les administrateurs qui ont obtenu un premier mandat d'une année, en raison des principes d'alternance et de continuité, peuvent être élus de façon consécutive au conseil pour une durée maximale de cinq ans. 9.3.6 Les administratrices et les administrateurs élus ou cooptés par le conseil au cours d'un mandat laissé vacant à moins d'une année de la fin dudit mandat peuvent être élus par la suite pour deux mandats consécutifs. 9.3.7 Les administratrices et les administrateurs qui ont effectué la durée maximale de mandats consécutifs, conformément à la disposition 9.3.3 et sous réserve de l'exception prévue à la disposition 9.3.8, peuvent uniquement se représenter pour être réélus au conseil après qu'une période de deux ans se soit écoulée. 9.3.8 Les administratrices et les administrateurs qui ont effectué la durée maximale de mandats consécutifs, conformément à la disposition 9.3.3, peuvent uniquement se représenter pour un autre mandat consécutif si aucune candidate ou aucun candidat ne se montre intéressée ou intéressé par son poste.</p>

À la fin de la présentation, l'assemblée générale procède à l'adoption des nouveaux statuts et règlements. Il faut d'abord compter les membres votants pour s'assurer que le quorum est atteint. On compte 18 membres présents qui ont le droit de vote. Le modérateur prend soin de rappeler que le personnel du COPA National n'a pas le droit de vote.

**Confirmation du quorum proposée par Lise  
Appuyée par Mariah.**

Le quorum est adopté.

**Adoption des nouveaux règlements.**

Proposée par Cornélie.  
Appuyée par Francine Grainger

Les nouveaux règlements sont adoptés.

## **12. Présentation du rapport financier**

Le rapport financier est présenté par Martine Viau qui représente l'organisme d'audit Marcil Lavallée qui a réalisé l'audit des états financiers du COPA National pour la période allant d'octobre 2020 à septembre 2021. Le rapport financier est bien expliqué tout en précisant en quoi consiste le redressement des états financiers qui a été fait. Le rapport a été envoyé à tous les membres de l'assemblée.

La présidente procède au vote pour l'adoption des états financiers de l'exercice 2020-2021.

Adoption proposée par Mona.  
Appuyée par Rosa.

Le rapport financier est adopté.

## **13. Désignation de l'auditeur pour le prochain exercice financier**

Organisme retenu pour l'audit de l'année prochaine

Proposé par Mariah de retenir le même organisme Marcil Lavallée.  
Appuyé par Lise.

Marcil Lavallée est reconduit.

## **14. Clôture des mises en candidature**

La présidente de l'AGA rappelle que les nouveaux règlements qui viennent d'être adoptés sont en vigueur pour la présente élection. Elle demande au modérateur, Louis, de clôturer la mise en candidature.

## **15. Présentation des candidates et candidats au conseil d'administration**

Louis procède à la présentation des candidatures exprimées. Il s'agit de :

### **1. PADMINEE CHUNDUNSING (Colombie-Britannique)**

Originnaire de l'Île Maurice, arrivée au Canada en mars 2004 et fière Canadienne depuis 2009, Padminee s'est engagée dans la communauté francophone en siégeant à plusieurs conseils d'administration. Elle a rempli trois mandats comme présidente de La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (2015-2021) après avoir siégé comme conseillère pendant 7 ans (2008-2015). C'est sous sa présidence que la FFCB a obtenu voix au chapitre. Sa représentation a su donner aux francophones de la Colombie-Britannique une place qui n'était pas acquise avant son arrivée

### **2. MARIE-CLAUDE RIOUX (Nouvelle-Écosse)**

Originnaire du Nouveau-Brunswick, Marie-Claude Rioux réside en Nouvelle-Écosse depuis près de 30 ans. Elle a été, entre autres, directrice générale de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse et de l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse. Elle occupe actuellement le poste de direction générale de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse. Elle a également siégé au Bureau de direction et au Conseil des gouverneurs de l'Université Sainte-Anne. Elle est actuellement membre du Comité d'experts en matière de droits linguistiques du Programme de contestation judiciaire.

### **3. BRIGITTE BERGERON (Ontario)**

Brigitte a plus de 30 ans d'expérience dans le monde de l'éducation. Elle a été conseillère pédagogique pour l'enfance en difficulté, directrice des services à l'élève et agente de supervision au sein de conseils scolaires de langue française, en contexte minoritaire. Elle a également occupé des postes de responsabilité au sein d'organismes provinciaux et nationaux, dont le poste de directrice générale adjointe du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. Au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), elle a occupé le poste de coordonnatrice nationale – Langues officielles et à la CTF/FCE. Brigitte a agi à titre de directrice – Programme international et justice sociale avant d'obtenir son poste actuel de directeur – Programme pour la francophonie.

### **4. CHRISTIAN CAMILLERI (Nouveau-Brunswick)**

Originnaire de Tunisie et de l'île de Malte, Christian a à la fois une culture orientale et occidentale de par ses origines et grâce à ses différentes expériences dans plusieurs pays du monde où il a vécu. Christian est le coordinateur adjoint du Programme des travailleurs et travailleuses d'établissement au Nouveau-Brunswick. Il parle français, arabe, anglais et italien.

### **5. NENE SALIMATOU BARRY (Ontario)**

Présidente de la Fondation ARB qui œuvre dans l'éducation de la jeune fille et l'émancipation de la femme, elle est également active sur le plan de l'éducation, de la santé, de la recherche et du bien-être. M<sup>me</sup> Barry est membre de CAWI, organisme en Outaouais qui travaille pour améliorer les conditions de vie des femmes et lutter contre la pauvreté.



## 6. MONA AUDET (Manitoba)

Elle détient une certification en gestion d'association (CGA) par la Société canadienne des directeurs d'association du Canada (SCDA). Elle est reconnue partout au Canada ayant les compétences pour gérer un organisme à but non lucratif. Mona Audet a plus de 35 ans d'expérience dans la gestion et l'administration. Elle est directrice générale de Pluri-elles (Manitoba) Inc. une organisation œuvrant en alphabétisation, en counseling, en alphabétisation familiale, en employabilité, en alphabétisation financière et en formation en informatique pour les aîné.e.s et les chercheurs d'emploi.

## 16. Élection des membres du conseil d'administration

Après la lecture des curriculum vitæ des candidates et candidats, les membres ayant la qualité requise ont voté.

Proposé par Elykiah

Appuyé par Mariah

Aucune voix ne s'est exprimée contre.

Les six personnes sont élues par acclamation. Elles viennent compléter l'équipe de trois personnes :

- Rosa Belai (Toronto)
- Mireille Salem (Ouest)
- Alain Kazadi (Est)

## 17. Levée de l'assemblée

On invite l'aînée Debbie St. Amant à prononcer le mot de clôture dans le respect de la tradition autochtone selon laquelle c'est à la personne qui a ouvert la séance de la clôturer. Après quelques mots de remerciements, la présidente de l'AGA 2022 demande que l'on procède à la levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée proposée par Rosa

Appuyée par Alain

**La séance est levée à 17 h 33.**

## Autres

01:21:16 V. Cornélie Mbaya: ok

01:58:08 Louis Kdouh: [bit.ly/membrecopa](https://bit.ly/membrecopa)

01:58:50 Louis Kdouh: <http://eepurl.com/hre8iv>

02:07:10 Michèle Katuku-PIA: Bravo à toute l'équipe. Beau travail

02:07:23 V. Cornélie Mbaya: Bravo !

02:08:34 Yic Camara (Membre): Bravo Randa et toute l'équipe du COPA NATIONAL

02:11:53 Louis Kdouh: Merci Yic 🥰

02:37:54 V. Dzerounian Nathalie: Salut Louis, C'est Wismith Lazard, Je suis entré avec le lien de V. Dzerounian N.. depuis le début car j'ai eu un problème avec mon lien pour entrer. Est-ce possible de changer pour remplacer mon nomé

02:38:01 V. Dzerounian Nathalie: Merci

02:41:34 Anne-Sophie (elle) - COPA National: J'ai compté 18 personnes avec un V avant leur prénom.

02:41:42 Jean Grenier Godard: Désolé, je dois vous quitter. Belle fin d'AGA. :-). Bravo pour tout le travail accompli !

02:43:09 V.Charlotte Muhorakeye: je vote

02:43:15 V. Mariah Amor: Mariah je vote

02:43:31 V. Cornélie Mbaya: je vote

02:44:22 V. Mariah Amor: j'appuie

02:44:59 V. Cornélie Mbaya: Pour

02:45:11 V.Charlotte Muhorakeye: Pour

02:45:36 V. Brigitte Bergeron: Quelqu'un a ajouté un V devant mon nom mais je ne crois pas avoir encore le droit de vote alors je me suis abstenue.

02:48:37 Louis Kdouh: Mme Bergeron, je confirme que votre formulaire d'adhésion avait été reçu avant la date butoir (30 jours avant l'AGA) et étant de l'Ontario, vous aviez/avez le droit de vote 😊

02:51:02 Louis Kdouh: Étant donné que les statuts et règlements ont été adoptés, les personnes qui ont rempli leur formulaire d'adhésion ont maintenant le droit de vote pour le reste de l'AGA 😊

02:51:28 Louis Kdouh: Je vais ajouter le V. près de votre nom. Merci

03:05:23 Céline Duguay-COPA NATIONAL: Merci à la firme pour l'excellent travail.

03:05:28 V. Mariah Amor: super beau travail l'équipe de COPA 🌸

03:06:25 Martine Viau: Merci pour votre écoute et bonne fin de réunion à tous! Au plaisir,

03:06:43 Louis Kdouh: Merci Martine Viau

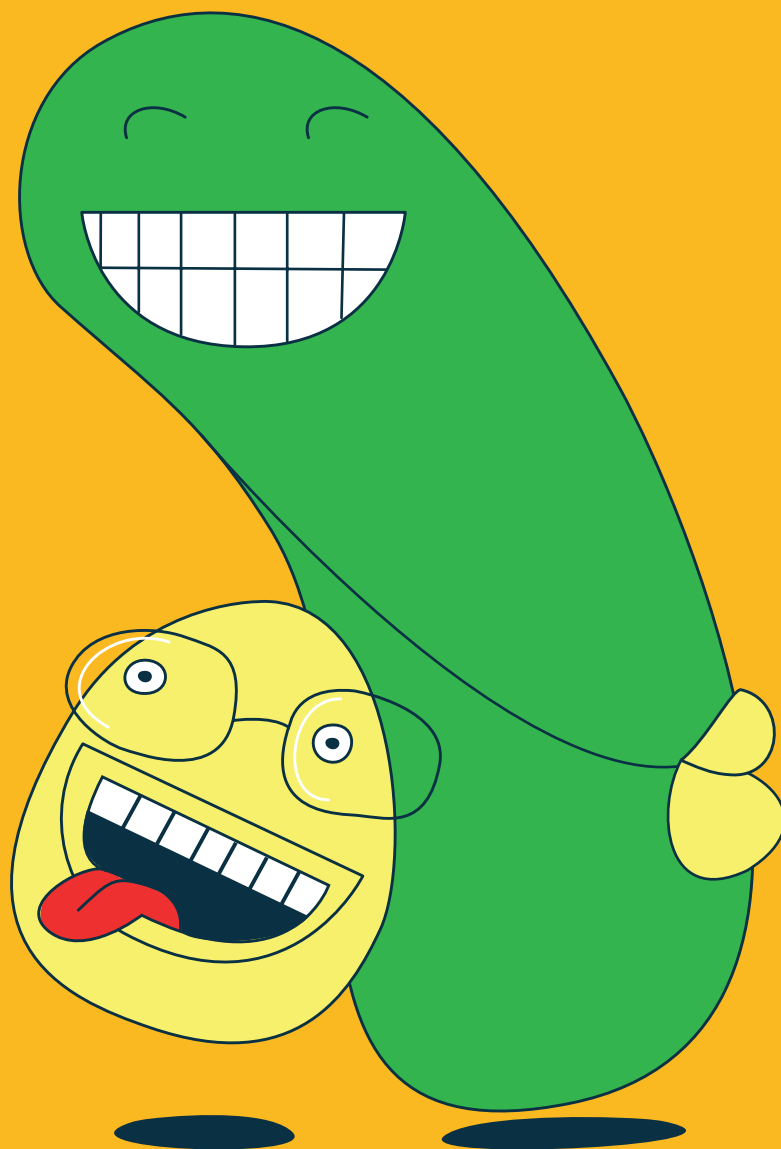
03:06:52 Randa Meshki/ COPA National: Merci Martine à vous et à la firme pour le beau travail

03:07:37 V. Mariah Amor: je propose

03:10:28 V. Brigitte Bergeron: Bonjour à toutes et tous, Très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui.

03:10:46 V. Mariah Amor: WOW! une excellente candidature pertinente pour COPA

03:11:26 Randa Meshki/ COPA National: Le plaisir est pour nous Brigitte! J'ai hâte de travailler ensemble.



# RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à toutes et à tous,

Ce premier rapport à titre de présidente du COPA National est sous le thème de la transition et de la solidarité.

En effet, au cours de la dernière année, le COPA National a subi de nombreux changements au chapitre de la présidence, du conseil d'administration et de l'équipe de notre organisme national. Entre avril 2022 et avril 2023, le COPA National a connu trois présidentes par intérim, une membre du conseil d'administration s'est retirée et un nouveau membre du conseil d'administration a été élu pour la remplacer.

Par ailleurs, la directrice générale, Randa Meshki, nous a annoncé son départ de l'organisme en décembre. J'en profite pour remercier Randa pour son travail au sein du COPA National et je sais que vous vous joignez à moi pour lui souhaiter le meilleur des succès dans ses projets. Cela dit, cette annonce de la démission de Randa, effective en avril, nous a donné le temps de lancer un processus rigoureux et respectueux des politiques de notre organisme pour l'embauche d'une nouvelle direction générale. La candidature de Marie-Claude Rioux a été retenue et cette dernière est entrée en fonction le 11 avril 2023.

Depuis l'arrivée de madame Rioux, le conseil d'administration s'est penché sur de nombreux dossiers, notamment la révision du plan stratégique que nous vous soumettons pour adoption dans le cadre de cette AGA, une analyse de gestion du risque, une révision de certaines politiques de l'organisme, le développement d'un macro-agenda pour les réunions du conseil d'administration tout en assurant l'audit de deux états financiers afin de faire la transition vers un exercice financier se terminant le 31 mars. Le conseil d'administration a également

reçu une formation d'intégration qui a permis à toutes et à tous d'avoir une idée commune des dossiers du COPA National.

En somme, cette année a été très chargée tant pour la nouvelle direction générale que pour le conseil d'administration et le travail de consolidation n'est pas encore terminé. Nous envisageons entre autres :

- Une révision des règlements afin de permettre l'adhésion d'organismes membres plutôt que de membres individuels afin de refléter la pratique des organismes nationaux de la francophonie canadienne et de rendre plus efficiente la gestion de la liste des membres.
- Une révision du Règlement relatif à la composition des membres du conseil d'administration, qui prévoit actuellement neuf (9) membres dont au moins trois (3) de l'Ontario, un (1) de l'Atlantique et un (1) de l'Ouest, afin d'assurer une plus grande représentativité nationale.
- Une assemblée générale spéciale d'ici décembre pour adopter les propositions d'amendements aux règlements.

Pour ces raisons, le comité de mise en candidature ne recommandera l'élection d'aucune nouvelle administratrice ou d'aucun nouvel administrateur. Il recommandera plutôt d'entériner les membres actuellement en poste pour poursuivre le travail débuté.

En terminant, je souhaite remercier sincèrement les membres du conseil d'administration pour leur solidarité, leur grande disponibilité et leur confiance dans cette année de transition. Ensemble, continuons à faire en sorte que le COPA National soit encore plus fort et qu'il rayonne un peu plus chaque jour sur la scène nationale.

# RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le présent rapport fait exceptionnellement état des rencontres et des activités tenues entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 30 juin 2023, et ce, afin de présenter les résultats obtenus par les deux directions générales en cette année de transition. Ce rapport est également présenté selon les axes stratégiques adoptés par le conseil d'administration.

## Bâtir

Renforcer la capacité organisationnelle afin de pouvoir fournir des services et des programmes à l'échelle nationale.

- Augmenter la capacité de gouvernance de l'organisme
- Doter l'organisme de structures et de processus efficaces
- Stabiliser et diversifier le financement

La direction générale a développé une **formation d'intégration** à l'intention du conseil d'administration sur les services offerts par le COPA National. Cette formation est été offerte lors de la réunion du conseil d'administration de juin. Une seconde formation sera développée sur les rôles et responsabilités d'un conseil d'administration et sera offerte chaque année aux membres du conseil d'administration lors de la réunion de décembre.

La direction générale a également préparé un **macro-agenda** adopté par le conseil d'administration lors de la réunion de juin. Ce macro-agenda présente les principales questions devant être traitées au calendrier annuel des réunions du COPA National.

La direction générale a fait une étude complète des **politiques actuelles**, que ce soit sur le plan de la concordance entre les politiques pour refléter les amendements aux règlements administratifs ou en réponse à des questions ou des situations vécues par les membres de l'équipe ou le conseil d'administration. Ces politiques ont été présentées pour adoption lors de la réunion du conseil d'administration du mois de juin.

Enfin, la direction générale a révisé les **règlements administratifs**. Ces amendements seront étudiés par le conseil d'administration et recommandés pour adoption lors d'une assemblée générale spéciale, le cas échéant.

La direction générale a amorcé une réflexion relative au renforcement de la capacité organisationnelle, notamment en développant une **grille de gestion du risque** en collaboration avec la directrice des programmes de prévention et la directrice du Programme des TÉE.

La direction générale a également préparé un argumentaire sur le financement du COPA National dans le but d'obtenir un **financement de base** à la suite du dépôt du Plan d'action sur les langues officielles. De nombreuses démarches ont été entreprises avec Femmes et égalité des genres, EDSC et Patrimoine canadien et certaines pistes sont déjà envisagées.

## Consolider

Développer la culture organisationnelle en lien avec les valeurs de l'organisme

- Renforcer de façon continue les compétences des membres de l'équipe
- Favoriser l'engagement du personnel et renforcer une culture de rétention
- Préserver les connaissances et le savoir de l'organisme

Comme indiqué dans la grille de gestion du risque, un bon nombre d'employées et d'employés travaillent pour le COPA National à temps partiel et certains mandats se chevauchent. La direction générale compte développer une **description de tâches et des contrats de travail** pour chaque employée et employé, tout en examinant la possibilité de consolider certains mandats pour créer des postes à temps plein et éviter le surmenage des membres de l'équipe.

La directrice générale a également entrepris l'élaboration d'un **calendrier de formation continue** pour l'ensemble des animatrices et animateurs, superviseuses et superviseurs et formatrices et formateurs afin de renforcer leurs compétences. Par ailleurs, les postes d'animatrices et d'animateurs seront dorénavant affichés de façon permanente pour identifier les personnes susceptibles de devenir animatrices ou animateurs pour le COPA National et offrir une formation de base deux fois l'an, le cas échéant, dans le but de palier au roulement de personnel et de favoriser une culture de rétention.

La directrice générale consolidera, classera et archivera, le cas échéant, les nombreux documents qui se trouvent sur le disque partagé du COPA National afin de préserver les connaissances et le savoir de l'organisme. Avec le décès de la co-fondatrice du COPA National et le départ de Randa Meshki, ancienne directrice générale, il y a un besoin urgent de **trier l'ensemble des documents** et de les classer de

façon à rendre l'information accessible à l'ensemble du personnel. Le travail est déjà commencé et devrait être fini au cours de l'été.

La directrice générale a également révisé le processus d'embauche, notamment les questions soumises aux candidates et candidats et la grille d'entrevue et elle a mené une série d'entrevues d'embauche, de concert avec la directrice des programmes de prévention et la directrice du Programme des TÉE. En tout, quatre personnes ont été invitées à participer à la formation de base qui a eu lieu en juin et, à la suite de cette formation, le COPA National a offert un contrat de travail aux candidates et candidats.

Le COPA National offre ses services selon deux volets principaux : le Programme des travailleuses et des travailleurs d'établissement dans les écoles (TÉE) et la prévention des agressions chez les enfants. Voici la liste des ateliers, initiatives ou programmes qui ont été offerts au cours de l'année :

## Prévention des agressions

- Financé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Le respect, c'est pour toi et moi* a pour but d'outiller les membres des communautés scolaires des écoles de langue française de l'Ontario en vue de développer une culture de respect et de consentement et d'éviter les agressions à caractère sexuel, à l'école et sur le terrain scolaire. Les guides et les capsules offrent des pistes et du soutien au personnel scolaire afin de favoriser des discussions et des activités visant à soutenir l'autonomisation des jeunes, développer la pensée critique, amener le personnel à contribuer à l'établissement d'un environnement sécuritaire et inclusif. *Le respect, c'est pour toi et moi* comprend deux volets : *Courage* pour les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années et *En route vers le consentement* pour les parents, tutrices et tuteurs.

**Résultats :** *Courage 7/8* et *En route vers le consentement* ont été offerts dans huit écoles et la programmation a débuté pour la prochaine année. Quatre écoles ont déjà manifesté un intérêt pour cette formation.

- Financé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario en partenariat avec le Centre de leadership en évaluation, *Notre pouvoir dans l'adversité* s'adresse aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année et de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année et s'appuie sur l'atelier « Stimuler et favoriser la résilience chez les jeunes ». Dans le cadre de ce programme, on offre aux jeunes une formation sur l'intimidation, sur la cyberintimidation, sur le stress positif, le stress négatif et les droits.

**Résultats :** *Notre pouvoir dans l'adversité* a fait l'objet d'une révision du contenu et des ressources. Quatre écoles ont suivi l'atelier d'avril 2022 à juin 2022 et six écoles ont déjà signé une entente avec le COPA National pour la prochaine année. Le COPA National créera des outils interactifs pour présenter le concept de stress positif et développera des capsules pour enseigner la résilience aux élèves du palier élémentaire.

- Financée par Femmes et Égalité des genres Canada, l'initiative *Changer son monde* est un projet de 30 mois qui favorise une réponse et une relance féministes grâce à des changements systémiques. Pour y parvenir, le COPA National a adapté et testé son programme de promotion de l'équité et de l'inclusion *Changer son monde* et a mis en œuvre la version adaptée du programme, incluant la formation d'un comité d'équité et d'inclusion pour chaque école participante composé d'environ 12 jeunes, de membres du personnel et des parents, tutrices ou tuteurs. De plus, le COPA National a accompagné les écoles pour la révision du code de vie et le développement, la mise en œuvre, l'évaluation et le renouvellement du plan d'action.

**Résultats :** l'équipe du COPA National a encadré les comités de six écoles et a transmis à chacune un plan d'action. Le COPA National a également mené un sondage post-programme pour clore l'exercice avec ces écoles. Le COPA National doit offrir le programme à d'autres écoles au cours de la prochaine année.

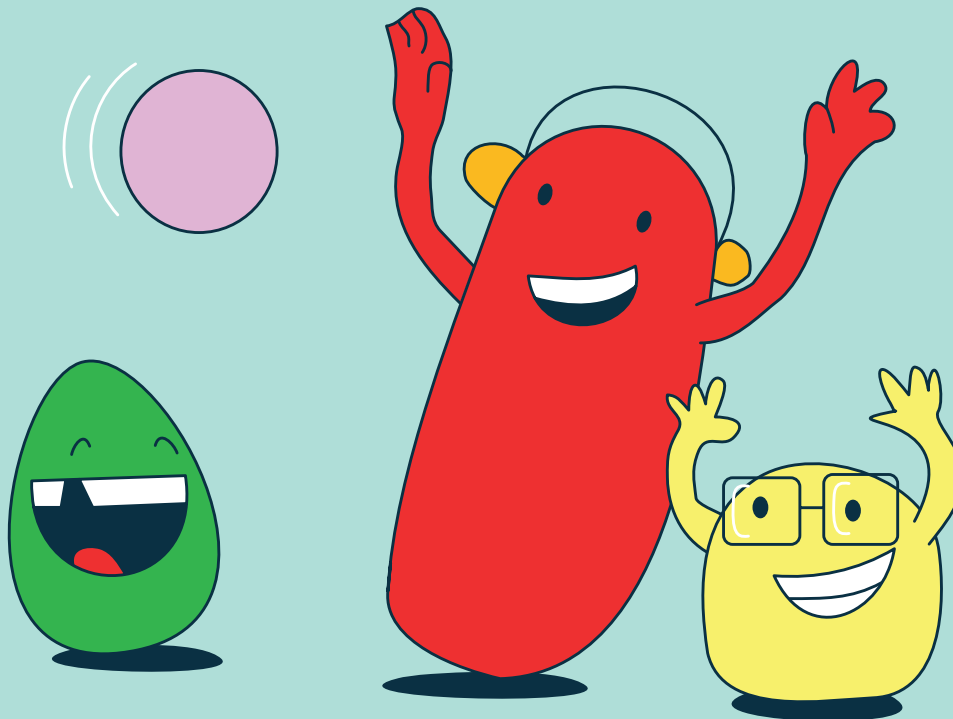
- Financé par le ministère de la Condition féminine de l'Ontario, *Communiqu'action* s'adresse aux étudiantes et étudiants en travail social ou en enseignement. Le projet traite des agressions à caractère sexuel et aide à prévenir ces agressions chez les enfants.

**Résultats :** le projet reprendra en septembre et des dates ont déjà été réservées avec la Cité collégiale. Nous sommes toujours en attente d'une réponse du Collège Boréal, de l'Université Laurentienne et de l'Université francophone de l'Ontario.

- Financé par la Fondation canadienne des femmes, l'atelier *Virtu-elles* est un programme traitant de cyberviolence qui présente des techniques d'autodéfense verbale et physique.

**Résultats :** l'atelier a été offert à plus de 160 personnes au cours de l'année incluant un atelier virtuel aux membres de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne et de la Fédération de la jeunesse canadienne-française. Ce faisant, le COPA National a commencé à créer des partenariats avec deux groupes incontournables de la francophonie canadienne.

- Enfin, en collaboration avec l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne, le COPA National a élaboré et analysé les résultats d'un sondage à l'intention des filles et femmes francophones et des intervenantes et intervenants pour la création **d'outils de prévention et d'intervention en matière de violences fondées sur le genre.**



**Résultats :** Le COPA National a également élaboré un guide de prévention et d'intervention destiné aux personnes intervenantes. Il participera également à la production du contenu d'une capsule vidéo et à la co-création d'au moins trois affiches de sensibilisation et de messages clés pour une campagne de sensibilisation contre la violence fondée sur le genre.

### **Programme des TÉE**

- Financé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, le Programme des travailleuses et des travailleurs d'établissement dans les écoles (TÉE) permet d'offrir un appui continu à ces travailleuses et travailleurs et d'assurer la coordination provinciale du Programme dans les écoles. Ce Programme assure la formation des TÉE, le développement d'outils et la coordination de rencontres provinciales avec l'ensemble des partenaires, incluant les conseils scolaires et les TÉE.

**Résultats :** Le COPA National a procédé à l'embauche d'un coordonnateur pour appuyer la directrice du Programme des TÉE. Sept ateliers de formation ont été offerts aux TÉE, soit deux ateliers de formation pour les nouvelles et nouveaux TÉE afin de les outiller dans leur nouveau rôle au sein des écoles, deux formations de perfectionnement des compétences : une formation sur l'humilité interculturelle et une autre sur la prévention des agressions, et trois ateliers d'information sur la nouvelle initiative BÉNA.

- Le COPA National offre également les initiatives BÉNA aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année et ANNA-JONA aux élèves des premier et deuxième cycles du secondaire. Ces initiatives ont pour but de former des élèves championnes ou champions, ainsi que des élèves alliées ou alliés dans les écoles afin de leur permettre d'appuyer leurs camarades issus de l'immigration.



**Résultats :** La coordination provinciale a offert 12 ateliers de formation ANNA-JONA et 7 ateliers BÉNA. L'initiative BÉNA étant un projet pilote, il y a eu une rencontre de rétroaction avec les TÉE ayant participé au projet d'octobre 2022 à mars 2023 pour valider l'initiative et apporter les modifications jugées nécessaires. Depuis le mois de juin, l'initiative BÉNA est une initiative à part entière. Plus de 200 élèves ont participé aux ateliers de l'initiative ANNA-JONA alors que 161 élèves et 7 écoles ont pris part à l'initiative BÉNA, avec la participation de 57 championnes et champions.

- Par ailleurs, le COPA National était présent lors de l'activité de reconnaissance des alliés.e.s de la région d'Ottawa. Plus de 200 personnes y participaient. 213 certificats de reconnaissance des alliées, alliés, championnes et champions ont été envoyés aux 9 régions de l'Ontario, soit London, Ottawa, Durham, Peel/Piddef, Peel/MonAvenir, Toronto, York, Hamilton et Windsor.
- La coordination provinciale organise également chaque année une rencontre provinciale avec les responsables des TÉE et une autre avec les partenaires et IRCC.
- La coordination provinciale a participé à plusieurs comités consultatifs des 9 régions partenaires du Programme des TÉE pour discuter de la réalité de chaque région.
- Enfin, la directrice du Programme des TÉE s'est également rendue à l'Île-du-Prince-Édouard pour la Conférence nationale des petits centres, ce qui lui a permis de présenter le Programme des TÉE aux représentantes et représentants des autres provinces et territoires et un bon nombre se sont montrés intéressés à ce que le COPA National offre ce programme d'appui aux TÉE de leur province ou territoire.

- L'équipe de la coordination provinciale a participé à plusieurs comités et animé des webinaires, dont les suivants :
  - Avec la collaboration du Réseau d'immigration de l'Est de l'Ontario, elle a participé au groupe de travail sur l'éducation pour mettre en place une plate-forme d'information pour promouvoir l'éducation francophone dans l'Est de l'Ontario. Elle également pris part à des discussions sur les différents programmes d'aide à l'établissement et à l'intégration dans l'Est de l'Ontario.
  - Aux rencontres de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario et le comité francophone d'OCASI.
  - Au comité de planification de la conférence de la Voie vers la prospérité.
  - En collaboration avec OCASI, le COPA National a animé un webinaire sur les défis et les pratiques exemplaires lors de la pandémie de la COVID-19 ainsi que sur les cours et sur les services d'aide à l'emploi auxquels ont participé des TÉE et d'autres travailleuses et travailleurs d'établissement de l'Ontario.

### **Innover**

Assurer que les services répondent aux besoins évolutifs de la communauté

- Renforcer les pratiques d'évaluation au sein de l'organisme
- Doter l'organisme d'une plus grande capacité de recherche
- Augmenter la capacité d'offre des services à l'échelle nationale

La direction générale a participé à la formation offerte aux nouvelles animatrices et nouveaux animateurs lors des deux premières semaines du mois de juin pour mieux comprendre les **programmes** offerts, la structure de ces programmes et déterminer quels programmes pourraient être offerts **sur le plan national** et sous quel format.

Au cours de cette formation, la direction générale a également offert une **formation sur un environnement de travail sain**. La présentation a été développée par la direction générale et validée par l'équipe de gestion.

Enfin, en dotant le COPA National d'un financement de base, la directrice générale espère pouvoir compter sur une employée ou un employé **responsable de la recherche** en matière d'agression à l'endroit des enfants qui serait en mesure de raffiner le positionnement de l'organisme et de nourrir une réflexion pouvant mener à la rédaction de mémoires à l'intention des comités parlementaires ou sénatoriaux.

### **Influencer**

Augmenter la notoriété de l'organisme en tant que chef de file dans son domaine.

- Faire connaître les services de l'organisme auprès de diverses clientèles
- Positionner l'organisme auprès des partenaires à l'échelle nationale
- Élargir le réseau des organismes partenaires de chaque province et territoire

La directrice générale a accordé **quatre entrevues** depuis son arrivée dans le cadre de la Journée pour la prévention des agressions sexuelles et d'une baladodiffusion intitulée Confidences d'un leader. Ces entrevues ont permis par la même occasion de faire connaître les services du COPA National aux auditrices et auditeurs et de commencer à positionner le COPA National à l'échelle nationale.

La directrice générale a également préparé une arborescence pour **un nouveau site Web** du COPA National afin de rendre celui-ci plus convivial et de permettre aux internautes de connaître plus facilement les services offerts par l'organisme. Le nouveau site Web a été lancé le 10 juin.

La directrice générale a également présenté les résultats d'un sondage aux membres de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne et a offert une présentation sur l'encadrement et l'appréciation annuelle de la direction générale au Conseil de direction de la Fédération de la jeunesse canadienne française. Les deux organismes seront de toute évidence des partenaires incontournables du COPA National au cours des prochaines années et permettront d'élargir le réseau des partenaires du COPA National dans chaque province et territoire.

Enfin, la directrice générale participera au Forum des leaders de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada qui se tiendra en septembre. Ce forum sera l'occasion de tisser davantage de liens avec l'ensemble des organismes œuvrant au sein de la francophonie canadienne et d'explorer divers partenariats.

# PLAN STRATÉGIQUE 2023-2028



**VISION** • Le COPA National envisage un monde dans lequel tous les enfants s'épanouissent pleinement et vivent *en sécurité, fortes et forts et libres*.

**MISSION** • Prévenir et arrêter la violence, l'intimidation et les agressions faites aux enfants en offrant des ressources simples et efficaces qui favorisent le changement positif.

## BÂTIR

Renforcer la capacité organisationnelle afin de pouvoir fournir des services et des programmes à l'échelle nationale.

- Augmenter la capacité de gouvernance de l'organisme
- Doter l'organisme de structures et de processus efficaces
- Stabiliser et diversifier le financement

## CONSOLIDER

Développer la culture organisationnelle en lien avec les valeurs de l'organisme.

- Renforcer de façon continue les compétences des membres de l'équipe
- Favoriser l'engagement des employé.e.s et renforcer une culture de rétention
- Préserver les connaissances et le savoir de l'organisme

## INNOVER

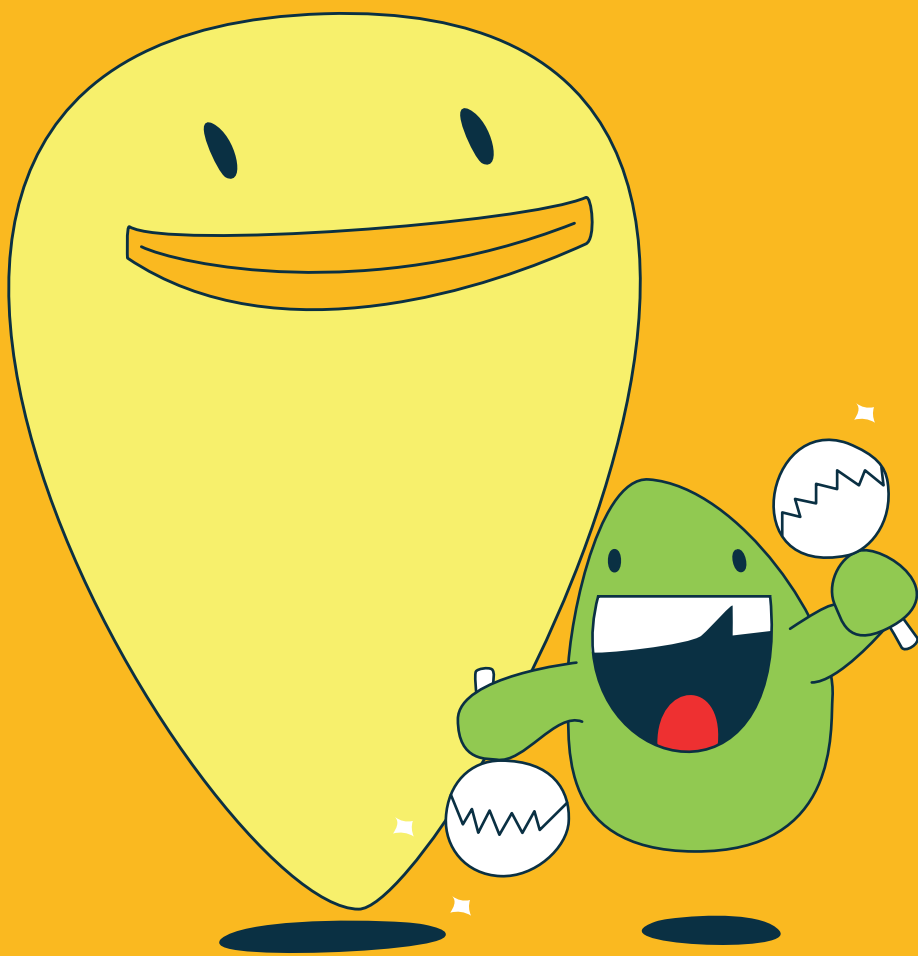
Assurer que les services répondent aux besoins évolutifs de la communauté.

- Renforcer les pratiques d'évaluation au sein de l'organisme
- Doter l'organisme d'une plus grande capacité de recherche
- Augmenter la capacité d'offre des services à l'échelle nationale

## INFLUENCER

Augmenter la notoriété de l'organisme en tant que chef de file dans son domaine.

- Faire connaître les services de l'organisme auprès de diverses clientèles
- Positionner l'organisme auprès des partenaires à l'échelle nationale
- Élargir le réseau des organismes partenaires de chaque province et territoire



**COPA NATIONAL**

30 SEPTEMBRE 2022

## COPA NATIONAL

### TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Information financière supplémentaire (non auditée)	
Produits et charges par projets	13

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
COPA National

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de COPA National (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 septembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 septembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

L'organisme élabore des ressources utilisées dans la mise en œuvre de ses programmes. Les coûts de production de ces ressources sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les ressources sont élaborées afin de satisfaire aux exigences des subventions et contributions. Les produits tirés des subventions et contributions sont comptabilisés au fur et à mesure que les coûts liés aux ressources des programmes sont passés en charges. Par conséquent, l'inscription des ressources à l'actif, à titre de stocks, viendrait réduire les charges et les produits tirés des subventions et contributions. L'organisme n'a pas procédé au décompte des stocks de ressources et n'est pas en mesure d'estimer la valeur de ces stocks à la date de clôture. Dès lors, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés ni à l'égard de leur valeur, ni en ce qui concerne l'incidence sur les charges et les produits tirés des subventions et contributions comptabilisés au cours de l'exercice. Cela n'aurait toutefois aucune incidence sur l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges ni sur le solde du déficit de l'exercice. La direction n'est pas en mesure d'estimer la valeur de ces stocks à la date de clôture.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières à la page 13, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

**Marcil Lavallée**

**OTTAWA**  
400-1420 place Blair Towers Place  
Ottawa ON K1J 9L8  
T 613 745-8387  
F 613 745-9584

**Marcil-Lavallee.ca**  
Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à  
Independent firm affiliated to



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 16 janvier 2023

# COPA NATIONAL

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

4

	2022	2021
<b>PRODUITS</b>		
Subventions et contributions (note 3)	1 149 141 \$	1 219 404 \$
Services de formation - Centre de Leadership et d'Évaluation Inc.	397 500	-
Services de formation	60 618	71 587
Dons	1 589	1 121
Autres	2 973	4 194
	<b>1 611 821</b>	<b>1 296 306</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Salaires, avantages sociaux et contractuels	1 008 772	642 308
Frais de déplacement	235 417	15 951
Programmation	147 650	176 045
Frais de location	46 747	32 495
Télécommunications	42 316	16 331
Frais de bureau et d'administration	41 253	41 482
Publicité et promotion	24 379	23 893
Assurances	19 209	8 661
Honoraires professionnels et consultants	100 652	197 192
Intérêts et frais de service	3 410	1 334
	<b>1 669 805</b>	<b>1 155 692</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>(57 984) \$</b>	<b>140 614 \$</b>

## COPA NATIONAL

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

5

	2022	2021
<b>ACTIF NET (NÉGATIF) AU DÉBUT</b>	<b>132 514 \$</b>	<b>(8 100) \$</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(57 984)	140 614
<b>ACTIF NET À LA FIN</b>	<b>74 530 \$</b>	<b>132 514 \$</b>

# COPA NATIONAL

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

30 SEPTEMBRE 2022

6

	2022	2021
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	367 234 \$	434 088 \$
Dépôt à terme - 1,25 %, échéant en juin 2023	55 000	-
Débiteurs (note 4)	47 668	33 874
Contributions à recevoir	11 280	83 911
Frais payés d'avance	15 064	14 085
	<b>496 246 \$</b>	<b>565 958 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus (note 5)	143 043 \$	152 844 \$
Subventions et contributions reportées (note 6)	238 673	240 600
	<b>381 716</b>	<b>393 444</b>
<b>DETTE À LONG TERME</b> (note 7)	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
	<b>421 716</b>	<b>433 444</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	74 530	132 514
	<b>496 246 \$</b>	<b>565 958 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# COPA NATIONAL

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

7

	2022	2021
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(57 984) \$	140 614 \$
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :</b>		
Débiteurs	(13 794)	(13 913)
Contributions à recevoir	72 631	(83 911)
Frais payés d'avance	(979)	(1 995)
Créditeurs et frais courus	(9 801)	106 929
Subventions et contributions reportées	(1 927)	(43 305)
	46 130	(36 195)
	(11 854)	104 419
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'un dépôt à terme	(55 000)	-
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(66 854)	104 419
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	434 088	329 669
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	367 234 \$	434 088 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

COPA National, un organisme de bienfaisance constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, fournit des programmes éducatifs sur la prévention des agressions à l'intention des enfants et des adolescents. À titre d'organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, l'organisme est exonéré d'impôt.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

### Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées aux charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits tirés de services de formation sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus, qu'il y a des preuves de l'existence d'un accord, que le prix est établi ou peut être déterminé et que le recouvrement final est raisonnablement assuré.

Les produits de dons et les autres produits sont constatés dans la période au cours de laquelle ils se rapportent.

### Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

### Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des débiteurs et des contributions à recevoir.

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

# COPA NATIONAL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 SEPTEMBRE 2022

10

### 3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	2022	2021
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	451 321 \$	332 701 \$
Femmes et Égalité des genres Canada	215 876	-
Ministère de l'Éducation	208 885	575 440
Fondation Trillium de l'Ontario	99 417	31 883
Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	97 961	94 880
Fondation canadienne des femmes	49 139	105 602
Ministère des Affaires francophones	26 542	13 458
Actions interculturelles Canada	-	65 440
	<b>1 149 141 \$</b>	<b>1 219 404 \$</b>

### 4. DÉBITEURS

	2022	2021
Comptes clients	47 668 \$	11 748 \$
Taxes à la consommation	-	22 126
	<b>47 668 \$</b>	<b>33 874 \$</b>

### 5. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	100 997 \$	136 173 \$
Sommes à remettre à l'État	42 046	16 671
	<b>143 043 \$</b>	<b>152 844 \$</b>



# COPA NATIONAL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 SEPTEMBRE 2022

11

### 6. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les subventions et contributions reportées représentent le financement affecté à couvrir les charges de projets de l'exercice suivant. Les variations des subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	2022	2021
Solde au début	240 600 \$	283 905 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	1 147 214	1 176 099
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(1 149 141)	(1 219 404)
Solde à la fin	238 673 \$	240 600 \$

Les subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	2022	2021
Femmes et Égalité des genres Canada	102 917 \$	- \$
Fondation canadienne des femmes	96 835	-
Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	38 921	45 099
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	-	135 142
Fondation Trillium de l'Ontario	-	33 817
Ministère des Affaires francophones	-	26 542
	238 673 \$	240 600 \$

### 7. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, échéant en décembre 2025, sans intérêt jusqu'en décembre 2023 et portant intérêt au taux de 5 % par la suite, renouvelable en décembre 2023, dont une portion de 10 000 \$ est convertible en subvention si le prêt est entièrement remboursé avant cette date	40 000 \$	40 000 \$

## **8. INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

## **9. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 34 910 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023	18 800 \$
2024	16 110 \$

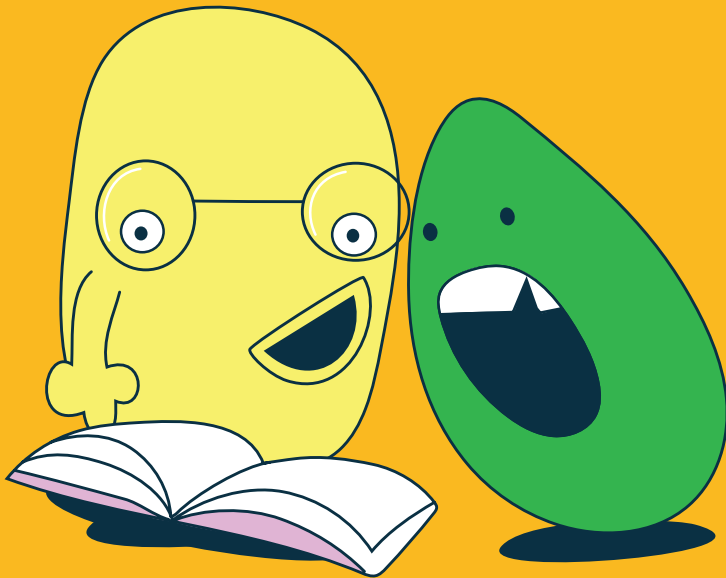
## **10. ÉVENTUALITÉS**

### **Montants octroyés en vertu d'ententes**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

COPA NATIONAL  
 INFORMATION FINANCIERE SUPPLEMENTAIRE  
 PRODUITS ET CHARGES PAR PROLETS  
 EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022  
 (non auditées)

	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	Femmes et égalité des genres Canada	Centre de Leadership et d'Évaluation Inc.	Ministère de l'Éducation	Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	Fondation Trillium de l'Ontario	Fondation canadienne des femmes	Ministère des Affaires francophones	Autres	Total
<b>PRODUITS</b>	451 321 \$	215 876 \$	397 500 \$	208 885 \$	97 961 \$	99 417 \$	49 139 \$	26 542 \$	65 180 \$	1 611 821 \$
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>										
Salaires - avantages sociaux et contractuels	240 839	161 134	252 893	105 567	71 169	32 241	9 968	24 461	110 540	1 008 772
Frais de déplacement	70 761	22 193	41 344	53 652	5 930	8 924	32 613	-	-	235 417
Programmation	55 734	13 600	58 923	8 829	4 589	4 640	55	-	1 080	147 650
Frais de location	21 191	1 406	3 970	4 903	2 857	2 861	526	1 523	7 710	46 747
Télécommunications	6 367	1 131	8 990	6 820	2 67	17 168	1 473	140	-	42 316
Frais de bureau et d'administration	19 940	2 082	5 102	3 139	3 693	4 975	725	418	1 179	41 253
Publicité et promotion	7 743	-	3 523	12 991	-	122	-	-	-	24 379
Assurances	5 836	1 412	4 909	1 500	2 130	1 422	2 000	-	-	19 209
Honoraires professionnels et consultants	22 626	12 354	17 604	11 484	7 326	27 064	1 779	-	415	100 652
Intérêts et frais de service	284	584	322	-	-	-	-	-	2 240	3 410
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	451 321	215 876	397 500	208 885	97 961	99 417	49 139	26 542	123 164	1 669 805
	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(57 984) \$	(57 984) \$



**COPA NATIONAL**

31 MARS 2023

## COPA NATIONAL

### Table des matières

	Page
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Information financière supplémentaire (non audité)	
Produits et charges par projets	13

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
COPA National

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de COPA National (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice de six mois clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de six mois clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

L'organisme élabore des ressources utilisées dans la mise en œuvre de ses programmes. Les coûts de production de ces ressources sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les ressources sont élaborées afin de satisfaire aux exigences des subventions et contributions. Les produits tirés des subventions et contributions sont comptabilisés au fur et à mesure que les coûts liés aux ressources des programmes sont passés en charges. Par conséquent, l'inscription des ressources à l'actif, à titre de stocks, viendrait réduire les charges et les produits tirés des subventions et contributions. L'organisme n'a pas procédé au décompte des stocks de ressources et n'est pas en mesure d'estimer la valeur de ces stocks à la date de clôture. Dès lors, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés ni à l'égard de leur valeur, ni en ce qui concerne l'incidence sur les charges et les produits tirés des subventions et contributions comptabilisés au cours de l'exercice. Cela n'aurait toutefois aucune incidence sur l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges ni sur le solde du déficit de l'exercice. La direction n'est pas en mesure d'estimer la valeur de ces stocks à la date de clôture.

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2022, les produits liés aux contrats de service de formation ont été sous-évalués de 20 219 \$ en raison d'une erreur dans le traitement comptable de la taxe de vente harmonisée. Plutôt que de redresser les états financiers au 30 septembre 2022, la direction de l'organisme a choisi de corriger cette erreur uniquement au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2023, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Par conséquent, les produits tirés des services de formations ainsi que l'excédent des produits sur les charges sont sur-évalués de 20 219 \$ alors que l'actif net au 1<sup>er</sup> octobre 2022 est sous-évalué du même montant.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

**Marcil Lavallée**

**OTTAWA**  
400-1420 place Blair Towers Place  
Ottawa ON K1J 9L8  
T 613 745-8387  
F 613 745-9584

**Marcil-Lavallee.ca**  
Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à  
Independent firm affiliated to



### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières à la page 13, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 17 août 2023

# COPA NATIONAL

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

4

	<b>31 mars 2023 (6 mois)</b>	<b>30 septembre 2022 (12 mois)</b>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions et contributions (note 3)	722 509 \$	1 149 141 \$
Services de formation - Centre de Leadership et d'Évaluation Inc.	79 964	397 500
Services de formation	43 013	60 618
Dons	659	1 589
Autres	6 195	2 973
	<b>852 340</b>	<b>1 611 821</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Salaires, avantages sociaux et contractuels	513 371	1 008 772
Frais de déplacement	157 258	235 417
Programmation	46 964	147 650
Frais de location	16 271	46 747
Frais de bureau et d'administration	13 155	41 253
Publicité et promotion	9 802	24 379
Télécommunications	7 727	42 316
Assurances	-	19 209
Honoraires professionnels et consultants	51 563	100 652
Intérêts et frais de service	3 019	3 410
	<b>819 130</b>	<b>1 669 805</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>33 210 \$</b>	<b>(57 984) \$</b>

## COPA NATIONAL

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

5

	31 mars 2023 (6 mois)	30 septembre 2022 (12 mois)
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	74 530 \$	132 514 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	33 210	(57 984)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	107 740 \$	74 530 \$

# COPA NATIONAL

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2023

6

	31 mars 2023	30 septembre 2022
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	77 419 \$	367 234 \$
Dépôt à terme - 3,00 %, échéant en décembre 2023	13 000	55 000
Débiteurs (note 4)	54 115	47 668
Contributions à recevoir	106 546	11 280
Frais payés d'avance	23 710	15 064
	<b>274 790 \$</b>	<b>496 246 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus (note 5)	60 846 \$	143 043 \$
Subventions et contributions reportées (note 6)	20 000	238 673
Produits reportés	46 204	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	40 000	-
	<b>167 050</b>	<b>381 716</b>
<b>DETTE À LONG TERME (note 7)</b>	<b>-</b>	<b>40 000</b>
	<b>167 050</b>	<b>421 716</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	107 740	74 530
	<b>274 790 \$</b>	<b>496 246 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# COPA NATIONAL

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

7

	31 mars 2023 (6 mois)	30 septembre 2022 (12 mois)
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	33 210 \$	(57 984) \$
<b>Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :</b>		
Débiteurs	(6 447)	(13 794)
Contributions à recevoir	(95 266)	72 631
Frais payés d'avance	(8 646)	(979)
Créditeurs et frais courus	(82 197)	(9 801)
Subventions et contributions reportées	(218 673)	(1 927)
Produits reportés	46 204	-
	(365 025)	46 130
	(331 815)	(11 854)
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette du dépôt à terme	42 000	(55 000)
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	(289 815)	(66 854)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>		
	367 234	434 088
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>		
	77 419 \$	367 234 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

#### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

COPA National, un organisme de bienfaisance constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, fournit des programmes éducatifs sur la prévention des agressions à l'intention des enfants et des adolescents. À titre d'organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, l'organisme est exonéré d'impôt.

Au cours de l'exercice, l'organisme a changé de date de fin d'exercice du 30 septembre au 31 mars. L'exercice courant est donc un exercice écourté de six mois.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

##### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

##### Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées aux charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits tirés de services de formation sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus, qu'il y a des preuves de l'existence d'un accord, que le prix est établi ou peut être déterminé et que le recouvrement final est raisonnablement assuré.

Les produits de dons et les autres produits sont constatés dans la période au cours de laquelle ils se rapportent.

##### Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des débiteurs et des contributions à recevoir.

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

# COPA NATIONAL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

10

### 3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	31 mars 2023 (6 mois)	30 septembre 2022 (12 mois)
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	281 511 \$	451 321 \$
Ministère de l'Éducation	174 729	208 885
Femmes et Égalité des genres Canada	102 963	215 876
Fondation canadienne des femmes	96 835	49 139
Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	66 471	97 961
Fondation Trillium de l'Ontario	-	99 417
Ministère des Affaires francophones	-	26 542
	<b>722 509 \$</b>	<b>1 149 141 \$</b>

### 4. DÉBITEURS

	31 mars 2023	30 septembre 2022
Comptes clients	42 602 \$	47 668 \$
Taxes à la consommation	11 513	-
	<b>54 115 \$</b>	<b>47 668 \$</b>

### 5. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	31 mars 2023	30 septembre 2022
Fournisseurs et frais courus	60 846 \$	100 997 \$
Sommes à remettre à l'État	-	42 046
	<b>60 846 \$</b>	<b>143 043 \$</b>



# COPA NATIONAL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

11

### 6. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les subventions et contributions reportées représentent le financement affecté à couvrir les charges de projets de l'exercice suivant. Les variations des subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	31 mars 2023	30 septembre 2022
Solde au début	238 673 \$	240 600 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	503 836	1 147 214
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(722 509)	(1 149 141)
Solde à la fin	20 000 \$	238 673 \$

Les subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	31 mars 2023	30 septembre 2022
Fondation canadienne des femmes	20 000 \$	96 835 \$
Femmes et Égalité des genres Canada	-	102 917
Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	-	38 921
	20 000 \$	238 673 \$

### 7. DETTE À LONG TERME

	31 mars 2023	30 septembre 2022
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, échéant en décembre 2025, sans intérêt jusqu'en décembre 2023 et portant intérêt au taux de 5 % par la suite, renouvelable en décembre 2023, dont une portion de 10 000 \$ est convertible en subvention si le prêt est entièrement remboursé avant cette date	40 000 \$	40 000 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	40 000	-
	- \$	40 000 \$

#### 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

#### 9. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 25 500 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2024	19 100 \$
2025	6 400 \$

#### 10. ÉVENTUALITÉS

##### Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

COPA NATIONAL  
 INFORMATION FINANCIERE SUPPLEMENTAIRE  
 PRODUITS ET CHARGES PAR PROJETS  
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023  
 (non audité)

	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	Femmes et Égalité des genres Canada	Centre de Leadership et d'Évaluation Inc.	Ministère de l'Éducation	Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	Fondation canadienne des femmes	Autres	Total
<b>PRODUITS</b>	<b>281 511 \$</b>	<b>102 963 \$</b>	<b>79 964 \$</b>	<b>174 729 \$</b>	<b>66 471 \$</b>	<b>96 835 \$</b>	<b>49 867 \$</b>	<b>882 340 \$</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>								
Salaires, avantages sociaux et contractuels	137 313	52 841	78 331	123 935	46 732	80 508	(6 289)	513 371
Frais de déplacement	86 663	27 933	-	22 951	8 231	4 732	6 748	157 258
Programmation	18 644	10 191	903	11 952	4 105	1 153	16	46 964
Frais de location	10 339	-	-	2 394	692	2 400	446	16 271
Frais de bureau et d'administration	7 575	2 026	245	1 648	80	280	1 301	13 155
Publicité et promotion	5 585	2 246	-	1 581	150	240	-	9 802
Télécommunications	3 205	948	125	1 914	929	606	-	7 727
Honoraires professionnels et consultants	11 261	6 315	360	8 154	5 515	6 751	13 207	51 563
Intérêts et frais de service	926	463	-	200	37	165	1 228	3 019
	281 511	102 963	79 964	174 729	66 471	96 835	16 657	819 130
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>33 210 \$</b>	<b>33 210 \$</b>

# RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Bonjour,

L'article 7 des Règlements du COPA National relatif au comité de mise en candidature se lit comme suit :

*Au besoin, le comité de mise en candidature doit être formé au moins 30 jours précédant l'assemblée des membres. Ce comité est composé d'administratrices et d'administrateurs siégeant au conseil et de la direction générale. Des membres de l'organisme peuvent également participer à celui-ci.*

*Il s'occupera du recrutement et de la sollicitation de candidatures en vue de remplir les postes au conseil.*

*7.1 Le COPA National doit, dans les 20 jours précédant l'AGA, annoncer les sièges à combler au conseil. Les membres qui désirent poser leur candidature doivent remplir un formulaire de mise en candidature. Elles et ils peuvent poser leur candidature jusqu'à l'élection lors de l'AGA.*

Le 24 juin 2023, le conseil d'administration a désigné les personnes suivantes comme membres du comité de mise en candidature :

*Que le comité de mise en candidature soit composé de Mona Audet, Padminée Chundunsing, de Nene Salimatou Barry et de Marie-Claude Rioux.*

## ADOPTÉE CA 24/06/23-11

Une réunion du comité de mise en candidature a eu lieu le 4 juillet, au cours de laquelle les membres ont convenu de recommander à l'Assemblée générale annuelle qu'aucune nouvelle administratrice ou aucun nouvel administrateur ne soit élu cette année.

Le comité de mise en candidature recommande plutôt d'entériner les membres siégeant actuellement pour les raisons suivantes :

- Le comité de mise en candidature est d'avis que les Règlements de l'organisme doivent être révisés pour ce qui est de l'article 5 - Membres afin de permettre l'adhésion d'organismes membres plutôt que de membres individuels, et ce, afin de refléter la pratique des organismes nationaux de la francophonie canadienne et de rendre plus efficiente la gestion de la liste des membres.
- Le comité de mise en candidature prévoit également revoir la partie du Règlement relative à la composition du conseil d'administration qui prévoit actuellement neuf (9) membres dont au moins trois (3) de l'Ontario, un (1) de l'Atlantique et un (1) de l'Ouest afin d'assurer une plus grande représentativité nationale.
- Une fois la révision des règlements effectués, le COPA National convoquera d'ici décembre une réunion extraordinaire dans le but d'adopter les Règlements modifiés.
- Aucun des membres actuels n'a complété son premier mandat de deux ans.

Par conséquent, le comité de mise en candidature recommande d'entériner les personnes suivantes au conseil d'administration :

- Mona Audet
- Nene Barry Salimatou
- Brigitte Bergeron
- Padminée Chundunsing
- Alain Kazadi
- Michel Desjardins

Nous vous remercions de votre considération.

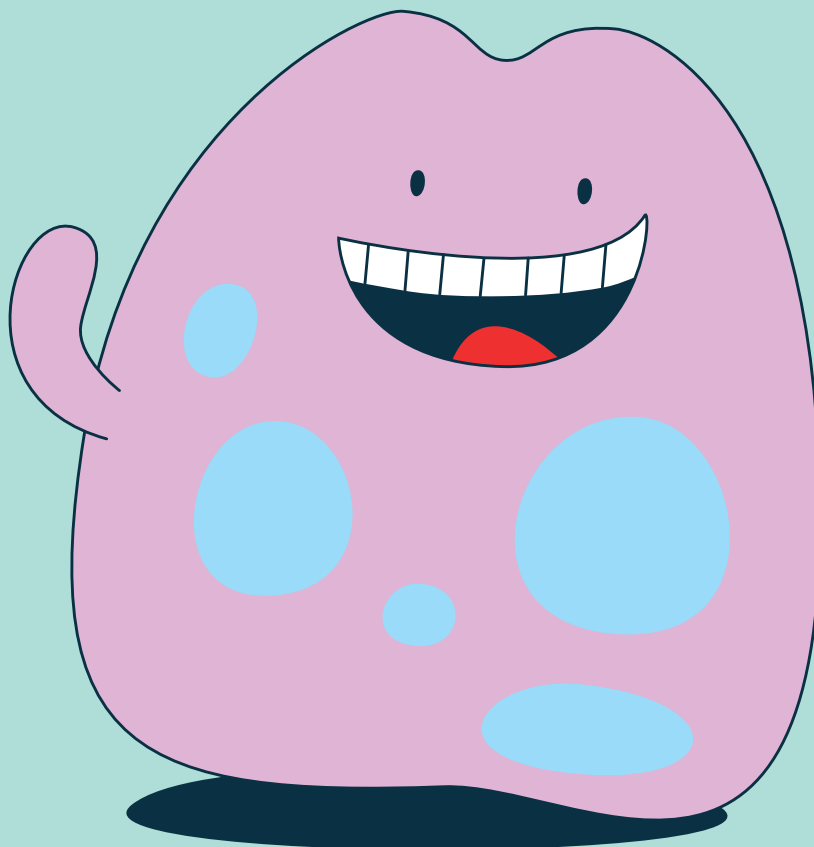
# MERCI À NOS BAILLEURS DE FONDS ET À NOS PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES

## Bailleurs de fonds

- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- Femmes et Égalité des genres Canada
- Fondation canadienne des femmes
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario
- Ministère de la Condition féminine de l'Ontario

## Partenaires communautaires


- Alliance des femmes de la francophonie canadienne
- Fédération de la jeunesse canadienne-française
- Centre de leadership en évaluation (CLÉ)












 [nationalcopa.com](http://nationalcopa.com)

 [infocopa123](https://www.facebook.com/infocopa123)

 [infocopa](https://twitter.com/infocopa)

 [copa\\_national](https://www.instagram.com/copa_national)

 [nationalcopa](https://www.linkedin.com/company/nationalcopa)